

# LES RÉGIONS

LE DEVOIR, LE JEUDI 1<sup>er</sup> DÉCEMBRE 1994

Liaison Gaspésie-Îles de la Madeleine

## Trois groupes dans la course

Trois groupes de Gaspésiens viennent de déclarer, cette semaine, une guerre ouverte en vue d'obtenir une liaison maritime avec les îles de la Madeleine. Chandler, Carleton et probablement Paspébiac sont dans la course.

Chacune des deux premières municipalités est consciente d'avoir le meilleur projet mais réalise aussi qu'une seule d'entre elles pourrait probablement survivre. Le troisième projet n'est pas encore officiellement confirmé.

Le projet de croisière Carleton-les Îles devait démarrer en juillet dernier. La Corporation croisière Carleton-les Îles n'a cependant pu obtenir le permis nécessaire de la Commission des transports du Québec (CTQ) à cause de l'opposition de deux compagnies maritimes. Le projet avait été mis en veilleuse, mais les actionnaires l'ont relancé lundi dernier, déterminés à aller en audiences publiques pour obtenir le précieux document. «On travaille sur le dossier, explique Jean-Marc Landry, président de la Corporation. On a une pétition signée par 3500 Madelinots qui approuvent notre projet.» Certains intervenants des Îles s'étaient montrés réticents face au projet l'an dernier, soutenant que l'hébergement n'était pas suffisant pour recevoir 10 000 touristes de plus. «L'été dernier, il y a eu un embouteillage, dit M. Landry. Les Madelinots ne pouvaient pas sortir.»

La Corporation propose une croisière d'une durée de 14h30, avec animation, restaurant, bar et pont où prendre du soleil. Un bateau serait loué de la compagnie Marine Atlantique. Le financement n'est cependant pas encore complété. M. Landry refuse de dire combien il lui faut trouver.

### À haute vitesse

Les gens de Chandler désirent un traversier vers les Îles depuis 1976, mais ont établi le concept actuel vers 1989. Ils proposent une liaison à bord d'un bateau à haute vitesse, possiblement un catamaran, qui ferait le trajet en quatre heures et demie. «On finalise les études de faisabilité pointues, concernant le type de client, le modèle de bateau et les coûts», dit le maire Jean Paquin. Le bateau coûterait 10 millions \$. M. Paquin n'exclut pas de l'acheter conjointement avec une station balnéaire du Mexique qui s'en servirait l'hiver. Le catamaran de Chandler ne transporterait pas de voitures ni de marchandises. Seuls les piétons et peut-être les cyclistes y auraient accès.

Un handicap, selon Jean-Marc Landry. «Qui voudrait monter à bord en laissant sa voiture et en transbordant les bagages, pour devoir en louer une à destination? On ne peut pas visiter les Îles à pied.»

Jean Paquin critique la longueur de la traversée que propose Carleton. «Les passagers passent quatre heures sur le traversier Matane-Baie-Comeau et ils en ont assez. Tous les experts nous ont dit qu'un croisière de dix heures ne pourrait pas fonctionner.» Le premier projet de Chandler avait été annulé au milieu des années 80 à cause du temps de traversée.

### Troisième projet

Il existerait un projet vers les Îles au départ de Paspébiac. La municipalité de Paspébiac ne cependant le mener et semble en ignorer l'existence. «Il y a déjà eu un projet enterré vers le Nouveau-Brunswick», explique Lise Castillo, agente de développement, mais nous n'avons pas de projet vers les îles de la Madeleine.» Le délégué régional du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et des Îles de la Madeleine, Matthias Rioux, aurait parlé la fin de semaine dernière de ce troisième projet, que plusieurs situent à Paspébiac, endroit où est situé le bureau du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Marcel Landry. M. Rioux n'a pas retourné nos appels.

Au cabinet du ministre Landry, on ne sait pas encore si le projet de Paspébiac n'est qu'un rumeur. «C'est à l'air qu'effectivement il y aurait un projet au départ de Paspébiac», dit Serge Dunn, attaché de presse du ministre Marcel Landry.

La CTQ peut accorder plusieurs permis pour une liaison maritime. La corporation Croisières Carleton-les Îles espère que les audiences concernant sa demande de permis se tiendront vers la fin du mois de janvier. Si Chandler présente sa demande à temps, il n'est pas exclu que les deux demandes de permis soient étudiées en même temps. Si Croisières Carleton-les Îles est la seule en lice et si elle obtient le permis, elle pourra s'opposer à ce que Chandler en obtienne un à son tour.

R. D.

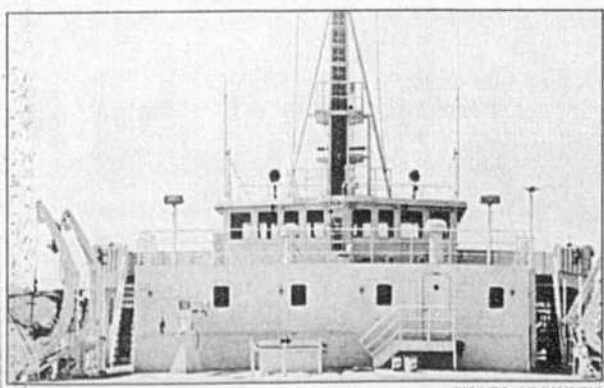


PHOTO ARCHIVES

L'établissement d'une liaison maritime entre la Gaspésie et les Îles de la Madeleine suscite la convoitise de plusieurs promoteurs.

Les personnes âgées en régions

## Une histoire d'horreur brise le mur du silence

RACHEL DUCLOS  
LE DEVOIR

L'arrestation des deux propriétaires d'une résidence pour personnes âgées, accusés d'avoir volé et maltraité des résidents, a commotionné la ville de Rimouski la semaine dernière. L'histoire d'horreur qu'ont vécue ces aînés brise le mur de silence qui entoure la vie que mènent les personnes âgées.

Gertrude Ruest-Potvin, 69 ans, et son mari, Léonidas Potvin, 76 ans, propriétaires de la résidence privée Gertrude-Potvin, sont actuellement détenus sous une dizaine de chefs d'accusation de voies de fait et de vol contre des personnes âgées. Lors de la deuxième journée de l'enquête, le juge Raoul Poirier de la Cour du Québec a décrété une ordonnance de non-publication. Le couple est détenu jusqu'à son enquête préliminaire *proforma* qui doit avoir lieu le 8 décembre prochain. Les événements reprochés au couple Poirier se sont produits en 1993 et 1994.

Rimouski ne manque pourtant pas d'endroits pour accueillir les aînés de la ville et des environs. Ainsi, 75 % des lits disponibles en résidence privée sont occupés et ceux des différentes ressources publiques le sont à 91 %. Les résidents du foyer Gertrude-Potvin ont d'ailleurs pu être relocalisés très rapidement.

Le CLSC de l'estuaire, à Rimouski, avait reçu plusieurs plaintes concernant le traitement qu'y subissaient certaines personnes âgées. Les intervenants avaient demandé aux plaignants d'en parler à la police. «Des gens nous ont dit qu'il y avait des agissements (suspects). On les a envoyés se plaindre, dit Mariette Chabot, directrice générale. Ça nous est aussi arrivé de remarquer des choses, mais ce n'était pas suffisant pour le prouver hors de tout doute raisonnable.»

Les résidents du privé doivent être autonomes. Dès qu'ils sont en perte d'autonomie, ils devraient déménager dans un établissement public. Mais ils ne le désirent pas toujours. «On peut constater que la santé des personnes s'est détériorée et

qu'elles devraient être ailleurs, dit Mme Chabot. Selon la réglementation actuelle, on peut suggérer à la personne et à la famille qu'il y a d'autres services.» Mais le CLSC ne peut pas obliger une personne à déménager. «En gérontologie, on tend à dire qu'il faut respecter le choix des personnes âgées. Elles sont en mesure de prendre une décision», dit Marie Beaulieu, criminologue et professeur au département de sciences humaines de l'Université du Québec à Rimouski. Elle nuance cependant en disant que, parfois, il faut prendre des décisions rapides pour les sauver. Ni le CLSC, ni la Régie régionale de la santé et des services sociaux ne peuvent entrer dans une résidence privée si le propriétaire n'y consent pas. Ils ne peuvent, non plus, voir un pensionnaire qui le refuserait. «Ce qui est à changer, explique Mme Beaulieu, c'est la législation. Il faut déterminer qui a le pouvoir d'entrer dans les résidences privées et qui ne l'a pas.»

### À la famille d'être présente

C'est peut-être alors à la famille d'être davantage présente. «On a rencontré des familles, on leur a dit: "On a des plaintes, on entend des choses, soyez alertes, allez-y"», raconte Mme Chabot. Les familles n'ont pas toujours répondu. «On nous disait: "C'est propre, il y a des choses qui nous conviennent."» Le CLSC confirme avoir reçu des plaintes contre d'autres centres d'accueil. «Mais c'était plus fréquent là-bas», soutient Mme Chabot. «Les familles qui sont les moins présentes sont souvent celles qui ont un parent confus. Mais plus la personne est confuse, plus elle est vulnérable», explique Marie Beaulieu.

La population du Bas-Saint-Laurent est vieillissante. Ainsi, 13 % de la population y est âgée de plus de 65 ans, alors qu'en 1986 les personnes ayant atteint l'âge de la retraite formaient 11 % de la population. «Le tiers des aînés vivent à Montréal. Si ça paraît pire en région, c'est parce que les jeunes quittent», nuance Nicole Dumont-Larouche, présidente du Conseil des aînés. Ainsi, à Montréal, les personnes âgées de plus de 65 ans formaient, en 1991, 14 % de la



PHOTO ARCHIVES

«En gérontologie, on tend à dire qu'il faut respecter le choix des personnes âgées. Elles sont en mesure de prendre une décision.»

population. À Laval, le nombre de personnes de plus de 65 ans a augmenté de 76 % entre 1976 et 1986. C'est en Montérégie, à Laval, dans les Laurentides et dans Lanaudière que le besoin de lits pour les personnes âgées est le plus criant.

Dans les régions périphériques, le principal problème est la mauvaise répartition des ressources sur le territoire. «Au début des années 80, on construisait des centres d'hébergement un peu partout, selon les pressions du milieu. Ça créait de l'emploi.»

Ensuite, les régies régionales de la santé et des services sociaux — alors centres régionaux de la santé et des services sociaux — ont commencé à faire un bilan des lits disponibles par région. On a arrêté de construire des centres d'hébergement puisque dans la majorité des régions il y avait suffisamment de lits.

Mais les lits sont mal répartis, dit Mme Dumont-Larouche. Par exemple, la région Chaudière-Appalaches a assez de lits. Mais ceux-ci sont tous en Beauce. «On expatrie les

gens qui ont passé toute leur vie à Lévis en Beauce», déplore-t-elle. Elle donne également l'exemple du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Le Saguenay a préféré équiper ses hôpitaux. Les centres d'hébergement ont été construits au Lac-Saint-Jean. «Il y a des personnes de 75, 80, ou 85 ans qui sont obligées de faire une heure d'autobus pour aller visiter leur conjoint en centre d'accueil à Métabetchouan», déplore la présidente du Conseil des aînés. Elle indique que des efforts sont faits pour transférer des lits de courte durée en longue durée.

Les régies régionales, de leur côté, s'efforcent de faire du maintien à domicile pour éviter, par exemple, que les personnes âgées qui ont habité toute leur vie dans un village ne soient obligées de s'expatrier dans la ville centre. «Les personnes âgées qui sont à Rimouski ont bien souvent vécu un déracinement pour se rapprocher des services, dit Marie Beaulieu. Il y a de plus en plus de services intéressants dans les villages, comme le maintien à domicile ou les HLM.»

OUTAOUAIS

## Entre le marché public et le marché aux puces

Pour revaloriser le travail du producteur agricole de cette région frontalière, quoi de mieux qu'un marché où il pourrait vendre ses produits? Reste à savoir lequel

L'Outaouais est l'une des régions du Québec où on retrouve les meilleures terres agricoles et pourtant ses producteurs maraîchers désertent les champs, préférant la stabilité de la fonction publique.

Plusieurs groupes s'entendent donc sur le fait qu'il faut revaloriser le travail du producteur agricole. L'une des solutions de plus en plus fréquemment avancée, consisterait à établir un marché public sur la rive québécoise, pour concurrencer le marché By d'Ottawa. Mais ils ne s'entendent pas sur le type de marché qu'ils aimeraient bâtir, non plus que sur son emplacement.

«L'agriculture est la première source d'emplois de la région dans le secteur primaire», soutient Denis Papin, directeur régional de l'Union des producteurs agricoles (UPA) Outaouais-Laurentides. M. Papin déplore l'exode des agriculteurs vers la ville. «On a suffisamment de sol pour tripler la population agricole actuelle», dit-il.

L'Outaouais est très peu densément peuplée, puisque toute la population est concentrée dans cinq villes limitrophes. La région comptait, lors du dernier recensement, 284 000 habitants sur un territoire de 33 000 kilomètres carrés. De ces personnes, 201 000 habitent dans la Communauté urbaine de l'Outaouais, qui comprend les villes de Hull, Aylmer, Gatineau, Masson et Buckingham. L'Outaouais est la troisième région la moins peuplée du Québec, derrière la Côte-Nord et l'Abitibi-Témiscamingue.

«Il n'y a pas de développement en agriculture, nous sommes en compétition avec le plus gros employeur du Canada», déplore le directeur régional de l'UPA. Pour-

tant, dit-il, le sol est excellent ainsi que les conditions climatiques. «Et nous avons un marché de 1,2 million de personnes juste à côté.»

«Il faut sensibiliser le monde urbain à l'importance de l'agriculture, soutient M. Papin. Les légumes, ça ne pousse pas dans les centres commerciaux! Il affirme qu'il y a trois fois plus d'étables dans sa région qu'en Outaouais. «Mais ils ne sont pas développés.»

Mais les producteurs n'ont pas de débouché pour vendre leurs produits dans la région. «Pour percer le marché d'Ottawa, dit M. Papin, il faut avoir des contacts à Toronto.»

### Un marché public

Ce qui fait que plusieurs intervenants régionaux prônent la création d'un marché public dans l'Outaouais québécois. «Le marché va ouvrir un nouvel endroit pour vendre les produits agricoles. Les agriculteurs pourront donc produire plus et vivre mieux de leur terre», soutient Marc Turgeon, président du Conseil régional de l'environnement et du développement durable de l'Outaouais (CREDDO). L'organisme a commencé à s'intéresser au développement du milieu rural en 1990, lors d'États généraux sur l'environnement. «Ce qui est ressorti, c'est qu'il y a un clivage entre le rural et l'urbain, dit M. Turgeon. Il faut revaloriser le monde rural.»

Le marché idéal du CREDDO serait situé dans l'une des trois principales villes: Hull, Aylmer ou Gatineau. «Le vieux Hull est très intéressant», soutient M. Turgeon. Semblable à son pendant ontarien, ce marché mettrait cependant en valeur sa francophonie. «Il faut deve-

lopper le côté français, la culture, le bouillonnement, le côté francophone», croit M. Turgeon. Le marché réunirait une série d'attraits touristiques et culturels. Le CREDDO propose seulement; il ne veut pas s'occuper du marché. Son président désire rencontrer, dans les prochaines semaines, les représentants de l'UPA pour mettre le projet en branle. Il espère qu'au mois de janvier une première réunion de travail pourra avoir lieu.

### Gigantesque marché aux puces

Mais l'UPA travaille déjà, depuis deux ans, à mettre sur pied un marché public. Elle organise des encans de bovins sur un terrain qu'elle possède à Gatineau. Comme les encans ne fonctionnent que l'automne, elle voudrait, l'été, transformer le site en gigantesque marché aux puces semblable à celui de Saint-Eustache. Le directeur régional de l'UPA insiste cependant pour dire que le marché serait para-agricole, puisque les objets usagés n'y auraient pas leur place. «Nous vendrions des dérivés de l'agriculture comme des jeans, des chandails, du cuir, des outils et même du maquillage», dit M. Papin.

L'UPA attend les autorisations nécessaires pour changer la vocation de la terre, zonée agricole. Au marché de l'UPA, il serait également possible de voir des rodéos, ou visiter une mini-ferme. «Il faut attirer les gens avec autre chose que les légumes», prétend M. Papin.

Au début des années 1980, les Hullois avaient tenté l'expérience d'un marché public. Après quelques années de fonctionnement, le marché a dû fermer ses portes faute d'intérêt de la part des consommateurs.

R. D.

Une journée de lutte et de deuil pour faire échec au sida

# L'ART en DEUIL

LA FONDATION JOHN A. SCHWEITZER • 1<sup>er</sup> décembre 1994

LE DEVOIR

LE DEVOIR

# ÉCONOMIE

XXM	TSE-300	DOW JONES	S CAN	OR
↓	↓	↑	↑	↓
-13,37	-10,31	+0,68	+0,13	-1,30
1983,53	4093,41	3739,23	72,67	380,70

EN BREF

## 199 MILLIONS \$ DE BÉNÉFICE POUR SEAGRAM

(PC) — Seagram a annoncé hier avoir enregistré un bénéfice net de 199 millions \$, soit 53 cents l'action, lors du trimestre clos le 31 octobre 1994, contre une perte nette de 100 millions \$ (27 cents l'action) lors du même trimestre l'an dernier. Pour la période de neuf mois terminée le 31 octobre 1994, Seagram déclare un bénéfice net de 545 millions \$, soit 1,46 \$ l'action, comparativement à 232 millions \$ (62 cents l'action) en 1993. Au troisième trimestre de 1994, le chiffre d'affaires de Seagram a été de 1,51 milliard \$, contre 1,47 milliard \$ lors du même trimestre un an auparavant. Le chiffre d'affaires du groupe a été de 4,17 milliards \$ pour la période de neuf mois terminée le 31 octobre 1994, comparativement à 4,05 milliards \$ lors de la même période de 1993.

## NORTHERN TELECOM DANS UNE ALLIANCE «MAGIQUE»

Toronto (PC) — Northern Telecom a annoncé hier à Toronto son entrée au sein de la «General Magic Alliance» et son acquisition de titres de participation dans la firme informatique General Magic. Northern Telecom pourra désormais utiliser la technologie logicielle de General Magic pour ses produits et participer à l'élaboration de nouvelles technologies, a expliqué l'entreprise de télécommunications. La «General Magic Alliance» est constituée de chefs de file des domaines de l'électronique grand public, de l'informatique et des communications, qui utilisent les technologies mises au point par General Magic.

## POWER CORPORATION (ASIA) DANS LES INFRASTRUCTURES

(PC) — Power Corporation du Canada a annoncé hier à Montréal que sa filiale Power Corporation (Asia) et les entreprises AIG Asian Infrastructure Fund (AAIF) et Pacific Infrastructure Development (Pacidev) vont investir dans Power Asia Capital Limited (PACL), une société qui elle-même investira dans des projets d'infrastructure en Asie. En vertu de la convention signée entre les différents partenaires, PACL profitera d'un capital initial de 150 millions \$ US, a indiqué Power. Le droit de vote de chacun sera proportionnel à sa contribution initiale, a ajouté Power, qui deviendra une participation majoritaire dans PACL tandis que le reste des actifs sera détenu par AAIF et Pacidev, à part égale.

**ANA** SOCIÉTÉ NATIONALE D'ASSURANCE  
Une filiale de Groupe National d'Assurances

**LES CLAIRVOYANTS**  
COMPAGNIE D'ASSURANCE GÉNÉRALE INC.

### AVIS DE CONVENTION DE FUSION

Prenez avis **QUE SOCIÉTÉ NATIONALE D'ASSURANCE INC.** et sa version anglaise **NATIONAL INSURANCE COMPANY INC.**, compagnie d'assurance ayant son siège social au 425, boulevard de Maisonneuve Ouest, bureau 1500, Montréal, Québec, H3A 3G5 et **LES CLAIRVOYANTS, COMPAGNIE D'ASSURANCE GÉNÉRALE INC.**, compagnie d'assurance ayant son siège social au 2001, Route 112, St-Césaire, Québec, J0L 1T0 ont respectivement fait approuver à la majorité des deux tiers des voix enregistrées lors d'une assemblée générale spéciale des actionnaires de chacune des compagnies fusionnantes tenue le 8 novembre 1994, une convention en vue de se convertir en compagnie d'assurance régie par la **Loi sur les Assurances** (L.R.Q. chapitre A-32) et de fusionner sous la raison sociale de **SOCIÉTÉ NATIONALE D'ASSURANCE INC.** et sa version anglaise **NATIONAL INSURANCE COMPANY INC.** et que **SOCIÉTÉ NATIONALE D'ASSURANCE INC.** et sa version anglaise **NATIONAL INSURANCE COMPANY INC.** et **LES CLAIRVOYANTS, COMPAGNIE D'ASSURANCE GÉNÉRALE INC.** ont l'intention de demander au Ministre des Finances, par requête commune, de confirmer la convention et d'autoriser la délivrance de lettres patentes à cette fin.

Le Secrétaire de **SOCIÉTÉ NATIONALE D'ASSURANCE INC.** et sa version anglaise **NATIONAL INSURANCE COMPANY INC.**

Me Gilles Demers

Le Secrétaire de **LES CLAIRVOYANTS, COMPAGNIE D'ASSURANCE GÉNÉRALE INC.**

Me Gilles Demers

Fait à Montréal, le 8 novembre 1994

Un boulet qui lui a coûté 145 millions \$ en cinq ans

## Provigo réussit enfin à se départir de sa filiale américaine

GÉRARD BÉRUBÉ  
LE DEVOIR

Après moult tentatives pour se débarrasser d'un véritable boulet, Provigo a finalement réussi à trouver un acheteur pour sa division américaine. Au cours des cinq dernières années, la division californienne aura généré des pertes de 145 millions \$ pour Provigo, qui met fin à cette histoire d'horreur avec une radiation de 147 millions \$ après impôts et une interruption du versement du dividende sur les actions ordinaires.

Obtenu en 1977 dans la foulée de l'acquisition de Loeb, «Provigo Corp. s'est traduit, pour nous, par des pertes de 145 millions \$ au cours des cinq dernières années. Au premier semestre de 1994, sa perte se chiffrait déjà à 15,7 millions \$, soit autant que les 15,9 millions \$ comptabilisés pour l'ensemble de l'exercice précédent. Nous réussissons à nous départir d'un véritable boulet», a résumé Marie Bernier, vice-présidente aux communications et affaires publiques du géant alimentaire Provigo.

Installée essentiellement dans la grande région de San Francisco, Provigo Corp. répartissait ses activités entre ses fonctions de grossiste et de détaillant de produits alimentaires, ces dernières étant ventilées entre 16 supermarchés conventionnels Pe-

trini's et autant de magasins à escomptes ou entrepôts exploités sous les bannières New Deal, Cost Less et Better By.

Une filiale à part entière de Kohlberg & Co., une société de placements américaine spécialisée dans le redressement d'entreprises, s'est donc portée acquéreur de la totalité des actions de Provigo Corp. pour l'équivalent de 16 millions \$ US sous forme d'actions privilégiées convertibles, à rendement minimum de 4,5 %. La transaction entraîne une radiation totale de 147 millions \$ après impôts (quelque 230 millions \$ avant impôts).

### Paiement de dividendes suspendu

«Dans le cadre de son plan de développement canadien, le conseil d'administration de Provigo a décidé de suspendre temporairement le paiement du dividende sur ses actions ordinaires», a ajouté l'entreprise dans son communiqué. Au cours de l'exercice financier de 1993, Provigo avait versé aux actionnaires ordinaires un dividende total de 24,2 millions \$, soit 28 cents par action.

«La vente de notre filiale californienne aura pour effet d'éliminer la pression négative sur nos résultats consolidés, a ajouté Pierre L. Mignault, président et chef de la direction de Provigo. Le redressement de cette filiale aurait canalisé trop d'énergie et

de ressources financières tandis que la transaction nous permet de nous concentrer sur nos activités canadiennes, dont les résultats ne cessent de s'améliorer depuis plus d'un an.» Aux termes de l'exercice de 1993, Provigo a dégagé un bénéfice d'exploitation de 95,2 millions \$ sur ses activités canadiennes, contre 143,8 millions \$ un an plus tôt. Après six mois, en 1994, ce bénéfice d'exploitation s'est établi à 73,9 millions \$, en hausse de 27 % par rapport aux 58 millions \$ du semestre correspondant en 1993.

Les activités canadiennes génèrent des ventes d'environ 5,8 milliards \$, contre 700 million \$ au sud de la frontière. Cette transaction conclue avec le spécialiste en redressement d'entreprises survient après plusieurs tentatives infructueuses. Ce scénario était envisagé dès le début des années 1990, quelques acheteurs potentiels ayant alors été courtisés. La division californienne avait besoin à ce moment-là d'investissements de l'ordre de 75 à 100 millions \$ afin d'accroître sa performance dans ce marché hautement concurrentiel. «Il y a eu plusieurs tentatives mais à chaque fois, soit que l'acheteur potentiel se désistait, soit qu'il ne voulait mettre la main que sur une partie des éléments d'actif, ceux liés à notre fonction de grossiste en Californie, alors que notre intention a toujours été de vendre en bloc», a précisé Marie Bernier.

Malgré un arrêt en septembre

## Un excellent trimestre pour l'économie canadienne

CLYDE GRAHAM  
PRESSE CANADIENNE

Ottawa (PC) — La reprise économique est demeurée forte, au troisième trimestre, malgré un ralentissement de la consommation et des investissements industriels.

Statistique Canada signale que le produit intérieur brut a connu une croissance annualisée de 4,7 % en juillet-août-septembre, contre 6,7 % au second trimestre. La reprise est jugée tout de même robuste, malgré ce fléchissement.

Toute la croissance signalée au dernier trimestre s'est manifestée en août: l'économie est demeurée stagnante en septembre. «Le boom des exportations a continué à sonner la charge de l'économie au troisième trimestre de 1994», souligne l'agence fédérale.

«La demande à l'intérieur du Canada est demeurée modérée, les investissements immobiliers ayant baissé sensiblement et les dépenses en équipement et en bâtiments industriels ayant ralenti.»

Les derniers données permettent de croire que l'économie, dans l'ensemble, aura connu une croissance d'environ 4 % pour toute l'année, soit la plus forte depuis les années 1980.

La croissance économique est calculée sur la production de biens et services, soit le produit intérieur brut. En dollars actuels, l'économie aurait produit des biens et services valant 753,3 milliards \$ au cours de l'année 1994, en ajustant les données aux chiffres du troisième trimestre. Le taux annualisé de croissance est un estimé de la croissance réelle, sur une année entière, en tenant compte du rythme signalé au cours d'un seul trimestre.

Statistique Canada a précisé que le second trimestre avait connu une croissance plus forte que les estimés originaux qui l'établissaient à 6,4 %.

Au troisième trimestre, ce sont les ventes à l'étranger qui ont maintenu la croissance à un bon rythme. «La forte croissance de l'économie américaine et la dépréciation du dollar canadien ont tous deux contribué à accroître les ventes à l'exportation», soutient l'agence fédérale. «La demande domestique a augmenté seulement de 0,3 % durant cette période, soit l'augmentation la plus lente depuis un an et demi.»

Les industries ont également investi à un rythme plus lent et les consommateurs ont moins dépensé en biens et services durant la même période.

En septembre, la croissance économique fut de zéro, après un fort gain de 0,5 % en août. La production de biens, surtout manufacturiers, a fléchi de 0,4 % au cours de ce mois, baisse qui a été compensée par un gain de 0,3 % dans les services.

Statistique Canada a aussi signalé que le déficit des comptes courants — données permettant d'établir l'importance du commerce entre le Canada et le reste du monde — a baissé à son plus bas niveau des quatre dernières années, au cours de ce troisième trimestre.

Ce déficit est tombé à 5,1 milliards \$ — données désaisonnalisées — contre 7,6 milliards au second trimestre.

### Aux États-Unis

L'économie américaine, par ailleurs, a connu une croissance de 3,9 % en rythme annuel, au troisième trimestre, a annoncé hier le département du Commerce qui précise que cette révision à la hausse, beaucoup plus importante que prévue (3,4 % prévus le mois dernier), était due à la hausse des investissements et à l'activité du bâtiment.

La consommation s'est aussi accrue sur les biens courants tels que l'alimentation et le vêtement, ce qui a permis d'inverser la courbe fléchissante d'une croissance qui était tirée vers le bas par la baisse des achats de voitures et d'autres biens durables.

Ces dernières statistiques couvrent la période de juillet à septembre. La Réserve fédérale a augmenté à six reprises cette année les taux d'intérêt à court terme afin de juguler l'inflation. La banque centrale souhaite ainsi ramener la croissance autour de 2,5 %; elle avait été de 4,1 % au deuxième trimestre et de 3,1 % au premier. L'inflation a atteint 2,8 % au troisième trimestre sur les 12 derniers mois contre 2,9 % au second.

## Légère augmentation du pouvoir d'achat des salariés québécois

LIA LEVESQUE  
PRESSE CANADIENNE

Grâce à la cigarette et à la TVQ, le gel de salaire qui a frappé la majorité des salariés syndiqués québécois s'est traduit par une légère augmentation du pouvoir d'achat en 1994.

C'est ce que constate l'Institut de recherche et d'information sur la rémunération (IRIR) dans la deuxième partie de son 10<sup>e</sup> rapport sur le contexte économique et les tendances salariales au Québec. L'Institut a comme mandat de comparer la rémunération des secteurs public, privé, syndiqué, non syndiqué, universitaire, municipal et autres.

L'Institut relève que pour l'ensemble des salariés québécois, le pouvoir d'achat a crû de 1,6 % en 1994; celui des employés de l'administration québécoise et du secteur universitaire de 1,2 %, celui du secteur municipal 1,5 %; du fédéral 1,7 % et des entreprises privées 2,6 %.

Pourtant, plus de 80 % des salariés syndiqués québécois ont été touchés par un gel des salaires en 1994. Ces légères augmentations du pouvoir d'achat constatées, malgré le gel des salaires, sont attribuables à la déflation, soit principalement la baisse du prix des cigarettes et l'abaissement du taux de la Taxe de vente du Québec de 8 à 6,5 %.

Autre fait notable relevé par l'IRIR pour 1994: la croissance de l'emploi a été plus forte pour le temps plein que pour le temps partiel. L'Institut parle même d'un «revirement sur la

tendance des dernières années, alors que dominait la création de postes à temps partiel». Ainsi, le nombre de postes à temps plein a crû de 3,3 % depuis septembre 1993, alors que le nombre de postes à temps partiel a baissé de 4,9 %.

La p.d.-g. de l'Institut, Nicole Poupard-Gendreau, explique cette tendance significative par la fin de la récession. Les entreprises, en temps difficiles, ne roulent pas à pleine capacité. Quand la situation économique s'améliore, elles accroissent le nombre d'heures travaillées par leurs employés.

Le travail à temps partiel représentait 15 % de l'emploi total pour les neuf premiers mois de 1994, soit un point de pourcentage de moins qu'en 1993. Ces emplois à temps partiel sont occupés à 68 % par des femmes et à 40 % par des jeunes.

La création d'emplois s'est bel et bien intensifiée au Québec durant l'année 1994, franchissant le cap de trois millions d'emplois au cours du premier trimestre. Depuis, l'emploi s'est maintenu à ce niveau, sans atteindre le sommet de 3 084 000 d'il y a trois ans.

L'Institut s'attend à ce que la croissance de l'emploi se stabilise autour de 2 % en 1994, avec un rythme similaire en 1995. «Le marché du travail au Québec manque encore de dynamisme», conclut l'IRIR.

L'organisme de recherche indépendant souligne aussi que l'endettement des consommateurs s'est accru et que la situation financière des particuliers reste fragile.

## La faillite guette le Canada, selon l'Institut Fraser

Toronto (PC) — Criblé de dettes, le Canada peut tomber en faillite sans l'aide de personne, mais il «somblera certainement dans la misère» si le Québec se sépare sans payer sa part de la dette, a-t-on appris hier au cours d'une conférence.

A lui seul, le gouvernement fédéral a plus de 500 milliards \$ de dettes. Ajoutez-y les provinces et la somme grimpe à 700 milliards \$.

L'Institut Fraser soutient que lorsqu'on fait le total de toutes les dettes publiques, y compris les emprunts municipaux et hospitaliers, les revendications territoriales autochtones et d'autres engagements comme les prêts aux étudiants, le montant atteint 1760 milliards \$.

Cela veut dire que chaque Canadien doit 61 188 \$.

Le Canada ne dispose que de très peu de temps pour se sortir de la pente glissante qui mène à la faillite, ont déclaré des intervenants au cours de la conférence organisée par le groupe de réflexion conservateur de Vancouver. Un tournant pourrait être négocié avec le prochain budget fédéral, qui montrera si le gouvernement libéral est vraiment aussi sérieux qu'il le dit en matière de réduction du déficit, ont-ils noté.

Un autre facteur critique pourrait être le référendum du Québec, a indiqué Robin Richardson, le directeur du Centre international pour l'étude de la dette publique de l'Institut. Si le Québec décide de se séparer et refuse de payer sa part de la dette, a-t-il dit, «cela entraînerait une crise financière majeure puisque le gouvernement du Canada ne serait plus capable de faire face au service de la dette, ayant just perdu 25 % de sa base de contribuables... On pourrait qualifier cela de situation sans issue.»

Les vœux de l'Institut Fraser ont depuis longtemps ennuyé le premier ministre Jacques Parizeau. Lorsque l'Institut avait dit en août que la part de la dette du Québec était de 150,6 milliards \$ et qu'un Québec souverain figurerait parmi les pays les plus endettés, M. Parizeau a rejeté le rapport, soutenant qu'il n'avait «pas la moindre crédibilité».

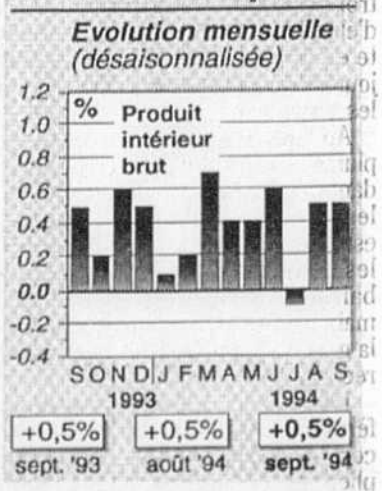
Le Québec a généralement admis sa responsabilité pour une partie de la dette fédérale, mais a ajouté que le montant exact ainsi que d'autres conditions devaient faire l'objet de négociations.

**Collège des médecins du Québec**



Le Collège des médecins du Québec a le plaisir d'annoncer la composition du nouveau comité administratif du Bureau du Collège pour l'année 1994-1995, ainsi que la nomination de la nouvelle secrétaire générale. Le Collège des médecins du Québec (qui s'appelait jusqu'à tout récemment la Corporation professionnelle des médecins du Québec) compte près de 17 000 membres, médecins de famille et spécialistes, et a pour mission de s'assurer de la protection du public, notamment en contrôlant l'exercice professionnel de ses membres.

### Croissance économique



### ASSURANCE-VIE DESJARDINS INC.

#### LA LAURENTIENNE VIE INC.

Avis est donné qu'au cours des assemblées générales spéciales de Assurance-vie Desjardins inc. et La Laurentienne Vie inc. tenues le 8 novembre 1994, une convention de fusion de ces deux personnes morales a été approuvée par leurs actionnaires respectifs.

Donné à Lévis, ce 9 novembre 1994.

Gilles Juneau  
Secrétaire général

ÉCONOMIE

Le secteur privé dans les autoroutes?

Le Groupe Scétauroute croit qu'il faudra un jour en venir à cette formule

CLAUDE TURCOTTE  
LE DEVOIR

À peine descendu d'avion, Gilles Leservot, président et chef de la direction du Groupe Scétauroute, avait rendez-vous hier après-midi avec des journalistes pour parler de privatisation des autoroutes. Il est contre la privatisation à 100 %, mais il pense que la formule traditionnelle des impôts ne peut plus répondre aux besoins. Le recours aux capitaux privés s'impose partout dans le monde et c'est la grande spécialité de son groupe de se faire partenaire des États.

Le hasard fait drôlement les choses. M. Leservot arrive au Québec au moment où le ministre des Finances, qui faisait sauter les derniers péages sur les autoroutes québécoises en 1984, exerce depuis peu les fonctions de premier ministre du Québec. Y a-t-il un avenir pour la privatisation des autoroutes au Québec? M. Leservot répond que «nécessité fait loi» et qu'un jour ou l'autre on devra au Québec comme ailleurs dans le monde avoir recours à cette formule, non seulement pour construire de nouvelles autoroutes, mais aussi pour réparer celles qui existent déjà.

Par exemple, on estime qu'il en coûterait 20 milliards \$ pour remettre en bon état la route transcanadienne de l'Atlantique au Pacifique. Par l'entremise de ses filiales Transroute Internationale et Scétauroute Canada, le Groupe fait déjà les études pour le pont devant relier l'île du Prince-Édouard au continent. Scétauroute s'intéresse à la conception, à la construction de routes avec des partenaires locaux, à l'entretien et à la réparation des réseaux, à leur financement ainsi qu'à leur exploitation sous forme de concessions pour des périodes allant de 30 à 35 ans. Le groupe compte actuellement 1600 employés, dont 900 ingénieurs, et a un chiffre d'affaires de 300 millions \$.

À Québec, le groupe a comme partenaires la firme de consultants Raymond, Chabot, Martin, Paré, ainsi que Cima, une société créée en 1990 par la fusion de sept firmes de génie-conseil qui compte 450 employés, dont 125 ingénieurs. Cima a effectué la réfection du boulevard Métropolitain et de l'échangeur Turcot à Montréal, en plus de plusieurs contrats à l'étranger.

Le partenariat entre le secteur privé et les gouvernements pour la gestion des réseaux routiers, des services d'aqueduc, des aéroports, etc. peut prendre diverses formes. Il faut une adaptation dans chaque pays, soutient M. Leservot, dont le groupe prend toujours des partenaires locaux là où il va, c'est-à-dire dans 50 pays jusqu'à maintenant.

Depuis 1984, alors qu'il y a eu de fortes campagnes dans les médias et certaines régions pour l'abolition du péage sur les autoroutes, le Québec apparaît maintenant comme l'une des régions du monde parmi les plus réfractaires à une telle formule. M. Leservot est convaincu que c'est une question de temps avant que les Québécois se rendent compte qu'ils ne pourront pas éviter de recourir au financement privé. La moitié du réseau autoroutier européen est à péage; même la Hongrie vient d'opter pour cette solution. Scétauroute a des participations en Argentine, en Malaisie et en Californie.

Le Québec a pris la recette américaine, explique le président, c'est-à-dire qu'il a beaucoup investi dans les autoroutes à une certaine époque, puis il n'a plus rien fait. Tôt ou tard, il faudra faire face au problème, qui en est un, ajoute-t-il, de financement et de méthode d'exploitation.

Loi 142: la possibilité d'un compromis est évoquée

PIERRE ROBERGE  
PRESSE CANADIENNE

La loi 142 sur le bâtiment oppose encore les camps patronal et syndical mais hier, lors d'un colloque du Conseil du patronat du Québec, la possibilité d'un compromis a été évoquée.

Mardi à Québec, le premier ministre Parizeau annonçait un projet de loi pour remplacer ce texte du gouvernement Johnson qui, depuis janvier, laisse au marché libre la construction domiciliaire.

Côté syndical, René Roy, vice-président de la FTQ, s'il maintient que «nous voulons revenir sensiblement où on était avant la loi 142», admet quand même l'idée de «nuances et aménagements». Un retour au point de départ soumettrait à nouveau au décret provincial les chantiers de huit logements et moins.

M. Roy trouve «délicat d'en parler. Il faudra trouver une entente mais je ne veux pas entrer dans le détail... au sujet du résidentiel.» Le responsable syndical suggère ainsi une éventuelle formule mitoyenne.

Côté patronal, Robert Brown, directeur général de l'Association des entrepreneurs en construction, estime que «la FTQ nie la spécificité du secteur résidentiel»; l'abandon de la loi 142, croit-il, entravera la libre circulation des ouvriers entre le Québec et d'autres provinces et nuira à l'entrée des plus jeunes sur ce marché de l'emploi.

«Le «cheap labor» dans le résidentiel, je n'y crois pas», affirme M. Brown. Questionné sur le prix des maisons, qui devait censément baisser avec la loi 142, il répond que, sans cela, «une maison de 100 000 \$ en 1993 coûterait maintenant 104 000 \$», à cause surtout de la hausse des prix du bois.

M. Brown qualifie de «patate chaude» la promesse de M. Parizeau qui, cet été en campagne électorale, avait dit: «La loi 142, on «scrappe» ça.» M. Roy rétorque que les ouvriers de la construction «ont été laissés sans contrôle de la gestion de l'emploi». Et s'il y a eu quelque part une baisse du prix des maisons, d'après lui, elle devrait plus à la conjoncture économique qu'à la loi 142.

Ghislain Dufour, président du CPQ, croit qu'il faut des amendements mais «ce serait une erreur de mettre en pièces la loi 142, comme s'y est engagé le PQ».

Pour le législateur fédéral, M. Dufour a comme conseil de ne pas imposer les régimes enregistrés d'épargne retraite (Reer). «Ça n'aurait pas de bon sens, la FTQ est d'accord aussi. 82 % des Reer sont à des gens gagnant 60 000 \$ ou moins. Si c'est pour aller pognier les riches, ça ne tient pas.»

Il réitère aussi la nécessité de réformer le régime d'assurance-chômage, «cela ne doit plus être un régime d'assurance sociale».

Lors de ce colloque sur les relations de travail, le CPQ a chiffré diverses prévisions; au Québec, l'infla-

tion par exemple sera en moyenne de 1,2 % (contre 1,4 au Canada et 3 % aux États-Unis) en 1995 mais «les taux d'intérêt réels resteront élevés».

Le chômage tomberait sous la barre des 12 %, «aux environs de 11,2 %», avance M. Dufour, la croissance du «revenu personnel disponible réel» sera de 2,5 %.

De la part du gouvernement du Québec, l'organisme patronal «ne s'attend pas à un budget expansionniste, loin de là! Il n'y a pas d'argent dans les coffres. On peut même attendre des hausses d'impôt pour les entreprises.»

Le CPQ s'oppose à une levée de 1 % de la masse salariale, qui financerait la formation professionnelle. Les entreprises en font déjà, dit M. Dufour, «pas besoin de les y obliger en ajoutant une bureaucratie».

La question ne devrait même pas être discutée par la Société québécoise de développement de la main-d'oeuvre, une instance consultative, croit-il, «car il s'agit d'un problème nettement politique».

Le CPQ demande aussi d'abroger l'article de la loi des Normes du travail qui, depuis trois ans, accorde trois semaines de vacances continues après cinq années chez un employeur. Selon M. Dufour, l'adjectif «continues» a été rajouté par le législateur même si les syndicats ne le demandaient pas. Des manufacturiers se sont cognés sur ce problème l'été dernier, plusieurs employés ayant pris les trois semaines continues, bousculant ainsi les calendriers de production, raconte-t-il.

Sondage Gallup

86 % des Canadiens s'opposent à l'imposition des REER

Toronto (PC) — Une majorité écrasante de Canadiens s'oppose totalement à l'idée de voir Ottawa imposer les régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER) et leur régime de retraite, en vue de contribuer à réduire le déficit, révèle un sondage Gallup rendu public hier.

«Les résultats du sondage envoient un message très clair au gouvernement et particulièrement au ministre des Finances», a déclaré Dan McCaw, de la Coalition pour la protection de l'épargne-retraite, qui regroupe quatre des principales sociétés canadiennes de fonds de retraite. Le ministre fédéral des Finances, Paul Martin, a dit que «tout était sur la table» dans sa lutte contre le déficit, y compris la possibilité d'imposer, dorénavant les REER.

Cependant, pas moins de 85,9 % des gens interrogés ont indiqué qu'ils n'approuvaient pas cette idée. Et 43,6 % ont dit que si le gouvernement décidait d'imposer les intérêts accumulés grâce à leurs REER, ils cesseraient d'y déposer leurs épargnes.

M. McCaw et les autres membres du groupe de pression qui a commandé le sondage en question se vantent un avertissement au gouvernement, lui rappelant qu'il serait désastreux de voir Ottawa faire quoi que ce soit qui amènerait les Canadiens à cesser d'épargner. La coalition est d'avis que déjà le pays est au bord de la crise, parce que les Canadiens n'épargnent pas suffisamment.

Selon le sondage Gallup, seulement 35,5 % des gens interrogés ont indiqué qu'ils trouvaient qu'ils épargnaient suffisamment d'argent pour leurs vieux jours. Effectivement, la plupart des gens sous-estiment leurs besoins financiers au moment de la retraite, selon M. McCaw.

Par ailleurs, six Canadiens sur dix sont très sceptiques quant à leur chance de pouvoir compter sur des chèques gouvernementaux pour s'assurer une retraite dorée.

Dans un autre ordre d'idées, bien peu de gens interrogés seraient d'accord avec l'idée de hausser à 67 ans l'âge requis pour avoir le droit de recevoir un chèque de pension de vieillesse, en vue de réduire les coûts du régime. Pas moins de 82,3 % s'opposent à cette suggestion.

Trimestre record pour la Banque Scotia

Toronto (PC) — La Banque Scotia fait état pour le quatrième trimestre de l'exercice d'un revenu net sans précédent de 205 millions \$, en hausse par rapport à celui de 194 millions \$ enregistré au dernier trimestre de l'exercice précédent, mais elle a par contre vu baisser ses revenus annuels.

Tout en rendant publics ses résultats financiers, la Banque Scotia annonçait aussi que le président du conseil d'administration de l'institution, Cedric Ritchie, prenait sa retraite. Le rendement des capitaux propres pour le trimestre se situe à 14 %, comparativement à 14,9 %, et le rendement de l'actif à 0,62 %, contre 0,73 %. Le revenu net par action s'élevait pour le trimestre à 0,81 \$ au lieu de 0,80 \$ un an plus tôt.

«Ce trimestre a été marqué par de fortes performances dans tous nos secteurs traditionnels, en particulier les services à la clientèle privée et à la clientèle commerciale», a souligné le président et chef de la direction de la Banque Scotia, Peter Godsoe, qui a également rappelé les nombreuses initiatives stratégiques porteuses d'avenir, qui ont été prises au cours de l'exercice.

M. Godsoe deviendra le prochain président du

conseil d'administration de la banque à compter du 17 janvier.

La Banque a fait, en 1994, l'acquisition du Montréal Trust, a ouvert une succursale en Chine et conclu une alliance stratégique en Argentine avec Banco Quilmes. Elle a également fait l'acquisition de Glacier National Life Insurance, en vue d'élargir la gamme des produits financiers offerts à sa clientèle, et intégré certains de ses services de banque d'investissement avec ceux de ScotiaMcLeod.

Pour l'exercice clos le 31 octobre 1994, le revenu net s'inscrit à 482 millions \$, une diminution par rapport à 1993 de 232 millions \$, attribuable à l'imputation, au second trimestre, de charges spéciales de 305 millions \$. Sans tenir compte de ces charges, le revenu net de l'exercice aurait atteint le chiffre record de 787 millions \$, soit 73 millions \$ de plus qu'en 1993.

La semaine dernière, la Banque Toronto-Dominion annonçait pour sa part qu'elle avait fait un profit 683 millions \$ en 1994, comparativement à 275 millions \$ l'an dernier. Quant à elle, la Banque de Montréal a annoncé qu'elle avait fait un profit de 825 millions \$, comparativement à 709 millions \$ l'année précédente.

DEVICES ÉTRANGÈRES (EN DOLLARS CANADIENS)

Afrique du Sud (rand)	0,4114	Hong Kong (dollar)	0,1836
Allemagne (mark)	0,8769	Indonésie (rupiah)	0,00066
Australie (dollar)	1,0096	Italie (lire)	0,000882
Barbade (dollar)	0,7046	Jamaïque (dollar)	0,0474
Belgique (franc)	0,04399	Japon (yen)	0,01391
Bermudes (dollar)	1,3852	Mexique (peso)	0,4360
Bésil (real)	1,7015	Pays-Bas (florin)	0,8078
Caribbes (dollar)	0,5190	Portugal (escudo)	0,00897
Chine (renminbi)	0,1680	Royaume-Uni (livre)	2,1544
Espagne (peseta)	0,01093	Russie (rouble)	0,000432
États-Unis (dollar)	1,3760	Singapour (dollar)	0,9658
Europe (ECU)	1,6961	Suisse (franc)	1,0653
France (franc)	0,2558	Taiwan (dollar)	0,0535
Grèce (drachme)	0,00616	Venezuela (bolivar)	0,0082

SOURCE BANQUE DE MONTRÉAL

COUP D'ŒIL BOURSIER

Quelques redressements, mais attention!

MICHEL CARIGNAN  
COLLABORATION SPÉCIALE

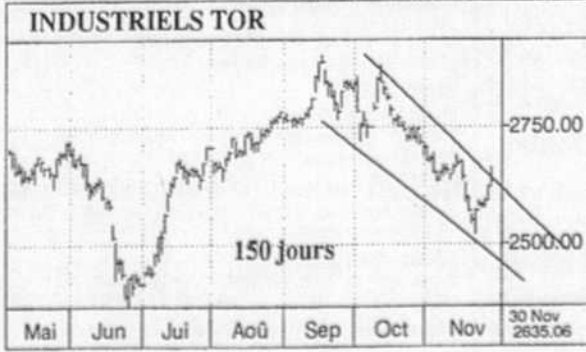
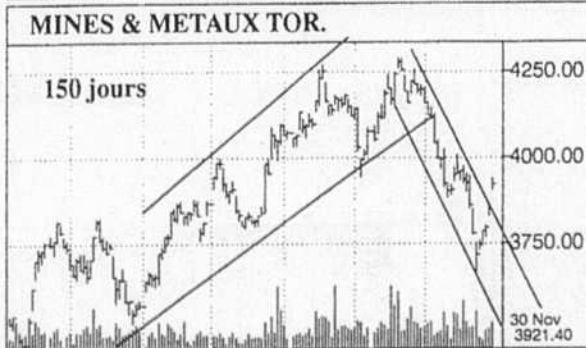
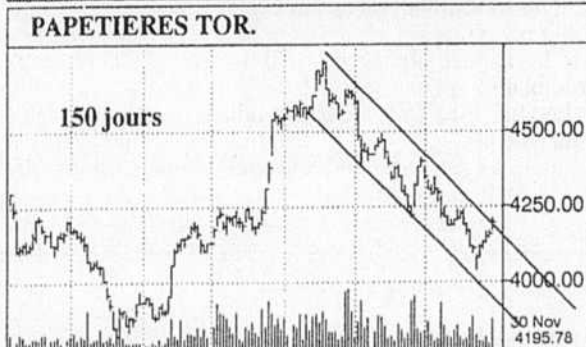
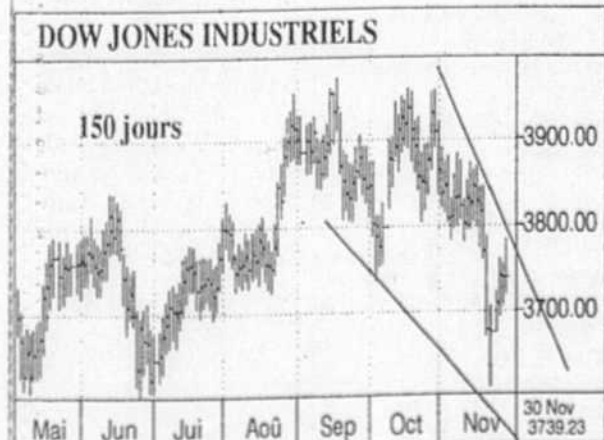
Tout d'abord, un gros merci aux lecteurs qui sont venus me voir à la Salle Albert-Rousseau de Québec et à la Place des Arts de Montréal. Merci de me lire et bienvenue aux nouveaux lecteurs de cette chronique. Ces derniers constateront, au fil des mois, qu'ici on voit où le marché s'en va. J'estime avoir mis dans le mille à plus de 90 % depuis que j'ai commencé cette chronique et j'entends bien continuer.

Vous avez appris, en fin de semaine, que plus de 95 % des investisseurs boursiers perdent de l'argent plus qu'ils en font, en voyant plus de mille personnes le confirmer à mains levées. Cher lecteur, je vous le dis: «Les investisseurs ne font pas d'argent, parce qu'ils ne voient pas ce qu'ils font et qu'ils ne vendent pratiquement jamais, ou du moins jamais au bon moment».

Dans un retour forcé et à peine sauvé de la catastrophe, l'indice industriel Dow Jones manque encore d'élan. Son couloir baissier demeure valide. Une recule en force d'une centaine de points en deux ou trois jours serait dangereuse. Une bonne hausse relancerait les acheteurs.

Au Canada, le TSE 300 teste sa tendance baissière la plus à court terme mais ce n'est pas suffisant. En regardant de plus près, les forestières et les mines traversent leur tendance baissière. Dans le cas des mines, l'élan est plus fort mais modéré pour les forestières. Ce sont les deux premiers secteurs à inverser leur tendance baissière à court terme. La consommation remonte mais reste dans son couloir baissier. Les industriels et la gestion ont traversé leur tendance baissière mais ont reculé à leur bas de la journée.

Le mouvement n'est pas solide. Par contre les aurifères, les pétrolières et les communications sautent encore sur la glace mince. Les services financiers se replient encore après avoir été bloqués à la résistance de mai et août. On remarque que les deux secteurs les plus forts sont les premiers à se redresser. Un plus de ce côté là sous toute réserve, mais attention à tout le reste. L'odeur de poisson est encore aux alentours.



**DECISION-PLUS**  
Demandez notre vidéocassette GRATUITE  
Deux heures enrichissantes pour les investisseurs boursiers  
(514)392-1366

	Volume (000)	Ferme	Var. (\$)	Var. (%)
<b>BOURSE DE MONTRÉAL</b>				
XXM:Indice du marché	11365	1983.53	-13.37	-0.7
XCB:Bancaire	3628	2442.97	-23.29	-0.9
XCO:Hydrocarbures	1788	1564.20	-4.46	-0.3
XCM:Mines et métaux	5142	2583.54	+6.40	0.2
XCF:Produits forestiers	894	2518.58	+28.23	1.1
XCI:Biens d'Équipement	5419	1802.15	-12.43	-0.7
XCU:Services publics	1648	1924.91	-1.85	-0.1

	Volume (000)	Ferme	Var. (\$)	Var. (%)
<b>BOURSE DE TORONTO</b>				
TSE 300	35918	4093.41	-10.31	-0.3
TSE 35	14163	215.43	-0.84	-0.4
Institutions financières	4578	3127.42	-26.18	-0.8
Mines et métaux	2281	3921.40	+73.42	1.9
Pétrolières	6717	4263.03	-31.26	-0.7
Industrielles	8771	2635.06	+12.44	0.5
Aurifères	3344	8767.00	-230.46	-2.6
Pâtes et papiers	2542	4195.78	+37.52	0.9
Consommation	1434	6257.30	+38.74	0.6
Immobilières	247	2152.44	-14.25	-0.7
Transport	939	4518.56	-19.99	-0.4
Pipelines	340	3825.71	+23.41	0.6
Services publics	1223	3423.98	-11.24	-0.3
Communications	2004	7984.86	-64.55	-0.8
Ventes au détail	629	3442.83	-12.27	-0.4
Sociétés de gestion	864	4856.93	+11.20	0.2

	Volume (000)	Ferme	Var. (\$)	Var. (%)
<b>BOURSE DE VANCOUVER</b>				
Indice général	22758	752.96	-2.52	-0.3
<b>MARCHÉ AMÉRICAIN</b>				
30 Industrielles	27704	3739.23	+0.68	0.0
20 Transports	5589	1443.39	+1.16	0.1
15 Services publics	4214	179.54	+0.13	0.1
65 Dow Jones Composé	37507	1251.73	+0.56	0.0
Composite NYSE	*	248.41	-0.49	-0.2
Indice AMEX	*	388.38	-1.11	-0.3
S&P 500	*	453.69	-1.48	-0.3
NASDAQ	*	750.32	-1.16	-0.2

Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
NOVA CP	2179	13.38	13.13	13.25	+0.25	1.9
METHANEX CP	1845	21.13	20.25	20.38	+0.38	1.9
TFH INTL INC	1784	0.23	0.18	0.19	-0.03	-13.5
ANDERSON EXPLD	1781	14.38	13.38	13.50	-0.75	-5.3
PWA CP	1770	0.47	0.45	0.46	-0.01	-2.1
POCO PETR LTD	1539	6.88	6.75	6.88	-	-
PURE GOLD RES FT	1153	0.00	0.00	0.00	-	-
ISM INFORMATION	1150	14.25	13.00	13.75	+1.75	14.6
MIDLAND WALWYN	1102	8.00	7.50	7.75	-0.25	-3.1
ABITIBI-PRICE INC	1079	17.75	17.25	17.75	+0.63	3.7

Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
MORRISON PETROLS	1151	7.50	7.25	7.25	-0.63	-8.0
BOMBARDIER INC B	556	22.88	22.25	22.50	-0.38	-1.7
NOVA CP	542	13.38	13.13	13.13	-0.25	-1.9
NORDEM ENERGY RES	501	18.83	18.50	18.50	-0.13	-0.8
METHANEX CP	420	21.13	20.25	20.25	+0.25	1.3
NORANDA INC	396	24.75	24.13	24.75	+0.75	3.1
BK OF NOVA SCOTIA	378	27.75	27.13	27.25	-0.25	-0.9
LYON LAKE MINES	320	0.33	0.30	0.30	-	-
INCO LTD	285	37.75	37.50	37.63	+0.88	2.4
FALCONBRIDGE LTD	218	23.00	22.50	22.88	+0.88	4.0

TÉL.: 985-3344

AVIS PUBLICS

FAX: 985-3340

AVIS PUBLICS HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.

Publications du lundi: Réservations avant 12h00 le vendredi

Publications du mardi: Réservations avant 16h00 le vendredi

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, NO: 500-05-00985-839... FIDUCIE DES JARDINS INC. Demanderesse...

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO. 500-05-00985-839

COUR SUPÉRIEURE

RICHARD ASSELIN ET ALS, Demandeurs c. Demandeurs BANQUE DE MONTRÉAL, LA COMPAGNIE ROYAL TRUST et ANDRÉ GIROUX, Défendeurs

REQUÊTE DES DÉFENDEURS POUR L'ÉMISSION D'UNE ORDONNANCE EN REPRISE D'INSTANCÉ ET POUR PERMISSION DE SIGNIFIER PAR LA VOIE DES JOURNAUX (Articles 138 et 259 C.p.c.)

À L'UN DES HONORABLES JUGES DE LA COUR SUPÉRIEURE, SIÉGEANT EN CHAMBRE, DANS ET POUR LE DISTRICT DE MONTRÉAL, LES DÉFENDEURS EXPOSENT CE QUI SUIT:

- 1. Par un avis de changement d'état, les défendeurs ont été avisés que le demandeur Joël Gordon est décédé, tel qu'il appert au dossier de la Cour;
2. Tel qu'il appert dudit avis de changement d'état, les procureurs du demandeur Joël Gordon ignorent l'identité et l'adresse des héritiers ou légataires dudit demandeur;
3. Depuis la date du dépôt de l'avis de changement d'état, soit le 4 octobre 1994, personne n'a comparu en reprise d'instance au nom de feu Joël Gordon, tel qu'il appert au dossier de la Cour;
4. Les défendeurs sont en droit de demander que la présente instance soit continuée entre elle et les héritiers et/ou légataires du demandeur Joël Gordon;
5. Sans une permission de la Cour, les défendeurs seraient dans l'impossibilité de faire signifier aux héritiers et/ou légataires du demandeur Joël Gordon l'ordonnance à être rendue sur la présente requête, tel que requis par l'article 260 du Code de procédure civile;
6. La présente requête est bien fondée en faits et en droit.

PAR CES MOTIFS, PLAISE À LA COUR: ACCUEILLIR la présente requête; ORDONNER que la présente instance soit continuée entre les défendeurs et les héritiers et/ou légataires du demandeur Joël Gordon; ORDONNER aux héritiers et/ou légataires du demandeur Joël Gordon de comparaître dans les trente jours de la signification de l'ordonnance à être rendue sur la présente requête; AUTORISER les défendeurs à signifier l'ordonnance à être rendue sur la présente requête par la voie des journaux, soit une publication dans le journal «LE DEVOIR»; À DÉFAUT de comparution par les héritiers et/ou légataires du demandeur Joël Gordon, REJETER l'action dudit demandeur, sauf recours. LE TOUT avec dépens. MONTRÉAL, le 31 octobre 1994 McMASTER MEIGHEN Procureurs des défendeurs

033222-931. SHELL CANADA LTÉE, Partie demanderesse... PAYSAGISTE ANDRÉ & FERNANDES INC. Partie défenderesse. Le 13ième jour de décembre 1994, à 10h00, au 7053, GARNIER MONTREAL, QC, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: PAYSAGISTE ANDRÉ & FERNANDES INC., saisis en cette cause, consistant en: 1) téléviseur de marque Toshiba, de grandeur géante, couleur noire; 2) bureau de travail à 6 tiroirs, couleur brune, en bois; 1) bicyclette d'exercice de marque Voyageur, couleur blanche; et autres...

Province de Québec, District de Longueuil, COUR MUNICIPALE, NO: 93-77439. LA VILLE DE SAINT-LAMBERT, demandeur... FERRINAND RIPAOL, défenderesse. Le 13 décembre 1994, à 10h00 de l'avant-midi, AU DOMICILE du défendeur, au no 426, BOYD, en la cité de GREENFIELD PARK, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1) Véhicule automobile de marque Ford, modèle Tracer, imm. XAM 935, no. série #FAB71074H2603434. Condition: ARGENT COMPTANT. JACQUES TURGEON, huissier, 466-2828, DE L'ÉTUDE GRENIER POISSANT & ASS., HUISSIERS DE JUSTICE, Lemoyne, le 28 novembre 1994.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, Chambre civile, NO: 500-02-00170-941. BANQUE NATIONALE DU CANADA, demandeur... BERNARD HENRI, défenderesse. Le 13 décembre 1994, à 11h00 de l'avant-midi, AU DOMICILE SECONDAIRE du défendeur, au no 397, CHEMIN DU RUISSEAU, LOT 208, en la cité de ST-JACQUES LE MINÉUR, district d'Orville, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1) Maison mobile de marque Norfab 76, couleur beige et brune reposant sur blocs avec acc., mesurant environ 70' de long X 14' de large avec aucun adjoint sauf une galerie en bois; 1) réfrigérateur de marque Bibson, couleur blanche; 1) cuisinière de marque Beaulmark couleur blanche. Et autres biens saisis en cette cause. CONDITIONS: ARGENT

Province de Québec, District de Longueuil, COUR DU QUÉBEC CHAMBRE CIVILE, NO: 505-02-00170-941. BANQUE NATIONALE DU CANADA, demandeur... BERNARD HENRI, défenderesse. Le 13 décembre 1994, à 11h00 de l'avant-midi, AU DOMICILE SECONDAIRE du défendeur, au no 397, CHEMIN DU RUISSEAU, LOT 208, en la cité de ST-JACQUES LE MINÉUR, district d'Orville, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1) Maison mobile de marque Norfab 76, couleur beige et brune reposant sur blocs avec acc., mesurant environ 70' de long X 14' de large avec aucun adjoint sauf une galerie en bois; 1) réfrigérateur de marque Bibson, couleur blanche; 1) cuisinière de marque Beaulmark couleur blanche. Et autres biens saisis en cette cause. CONDITIONS: ARGENT

COMPTANT, NORMAND POISSANT, huissier, 466-2828, DE L'ÉTUDE GRENIER POISSANT & ASS., HUISSIERS DE JUSTICE, Lemoyne, le 28 novembre 1994.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, NO: 500-02-010440-944 - Bref d'exécution VILLE DE KIRKLAND, Partie demanderesse... 2970-0903 Québec Inc., Partie défenderesse. Le 13ième jour de décembre 1994, à 11h00, au 2860 St-Charles, Kirkland, QC, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de 2970-0903 Québec Inc., saisis en cette cause, consistant en: 1) labo en stainless steel et acc.; 4 comptoirs à utilisations multiples; 1 chambre froide avec compresseur et acc.; 2 hottes de poêle industrielles et acc.; 2 poêles industriels 3 X 15 pieds et acc. (no de série 89414 et 82456); 1 poêle à gaz Garland noir et acc.; 1 frigidaire Frymaster et acc.; 1 frigidaire Keating et acc.; 1 labo en stainless steel et acc. CONDITION: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: PIERRE FOISY, huissier du district de Joliette, (514)654-8511, GAUCHER, TESSIER & ASSOCIES, HUISSIERS, 264 rue De Boishardin, Repentigny, QC, J6A 8A1.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR DU QUÉBEC, NO: 715-02-00019-940. AVIS PUBLIC, MUNICIPALITÉ DE VAL-DAVID, Partie demanderesse... MARTIN SILBERSTEIN, Partie défenderesse. Le 15ième jour de décembre 1994, à 10h00, au 561 DUROCHER, OUTREMONT (QUEBEC), district de MONTREAL, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MARTIN SILBERSTEIN, saisis en cette cause, consistant en: 1) ensemble de salle à dîner, laque noire et bordure or (style asiatique), comprenant: 1 table - 8 chaises & vaisselier. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: JACQUES TURGEON, huissier, 466-2828, DE L'ÉTUDE GRENIER POISSANT & ASS., HUISSIERS DE JUSTICE, Lemoyne, le 28 novembre 1994.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR DU QUÉBEC, NO: 715-02-00019-940. AVIS PUBLIC, MUNICIPALITÉ DE VAL-DAVID, Partie demanderesse... MARTIN SILBERSTEIN, Partie défenderesse. Le 15ième jour de décembre 1994, à 10h00, au 561 DUROCHER, OUTREMONT (QUEBEC), district de MONTREAL, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MARTIN SILBERSTEIN, saisis en cette cause, consistant en: 1) ensemble de salle à dîner, laque noire et bordure or (style asiatique), comprenant: 1 table - 8 chaises & vaisselier. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: JACQUES TURGEON, huissier, 466-2828, DE L'ÉTUDE GRENIER POISSANT & ASS., HUISSIERS DE JUSTICE, Lemoyne, le 28 novembre 1994.

Province de Québec, District de Longueuil, COUR DU QUÉBEC CHAMBRE CIVILE, NO: 505-02-00170-941. BANQUE NATIONALE DU CANADA, demandeur... BERNARD HENRI, défenderesse. Le 13 décembre 1994, à 11h00 de l'avant-midi, AU DOMICILE SECONDAIRE du défendeur, au no 397, CHEMIN DU RUISSEAU, LOT 208, en la cité de ST-JACQUES LE MINÉUR, district d'Orville, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1) Maison mobile de marque Norfab 76, couleur beige et brune reposant sur blocs avec acc., mesurant environ 70' de long X 14' de large avec aucun adjoint sauf une galerie en bois; 1) réfrigérateur de marque Bibson, couleur blanche; 1) cuisinière de marque Beaulmark couleur blanche. Et autres biens saisis en cette cause. CONDITIONS: ARGENT

Province de Québec, District de Longueuil, COUR DU QUÉBEC CHAMBRE CIVILE, NO: 505-02-00170-941. BANQUE NATIONALE DU CANADA, demandeur... BERNARD HENRI, défenderesse. Le 13 décembre 1994, à 11h00 de l'avant-midi, AU DOMICILE SECONDAIRE du défendeur, au no 397, CHEMIN DU RUISSEAU, LOT 208, en la cité de ST-JACQUES LE MINÉUR, district d'Orville, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1) Maison mobile de marque Norfab 76, couleur beige et brune reposant sur blocs avec acc., mesurant environ 70' de long X 14' de large avec aucun adjoint sauf une galerie en bois; 1) réfrigérateur de marque Bibson, couleur blanche; 1) cuisinière de marque Beaulmark couleur blanche. Et autres biens saisis en cette cause. CONDITIONS: ARGENT

Province de Québec, District de Longueuil, COUR DU QUÉBEC CHAMBRE CIVILE, NO: 505-02-00170-941. BANQUE NATIONALE DU CANADA, demandeur... BERNARD HENRI, défenderesse. Le 13 décembre 1994, à 11h00 de l'avant-midi, AU DOMICILE SECONDAIRE du défendeur, au no 397, CHEMIN DU RUISSEAU, LOT 208, en la cité de ST-JACQUES LE MINÉUR, district d'Orville, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1) Maison mobile de marque Norfab 76, couleur beige et brune reposant sur blocs avec acc., mesurant environ 70' de long X 14' de large avec aucun adjoint sauf une galerie en bois; 1) réfrigérateur de marque Bibson, couleur blanche; 1) cuisinière de marque Beaulmark couleur blanche. Et autres biens saisis en cette cause. CONDITIONS: ARGENT

Province de Québec, District de Longueuil, COUR DU QUÉBEC CHAMBRE CIVILE, NO: 505-02-00170-941. BANQUE NATIONALE DU CANADA, demandeur... BERNARD HENRI, défenderesse. Le 13 décembre 1994, à 11h00 de l'avant-midi, AU DOMICILE SECONDAIRE du défendeur, au no 397, CHEMIN DU RUISSEAU, LOT 208, en la cité de ST-JACQUES LE MINÉUR, district d'Orville, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1) Maison mobile de marque Norfab 76, couleur beige et brune reposant sur blocs avec acc., mesurant environ 70' de long X 14' de large avec aucun adjoint sauf une galerie en bois; 1) réfrigérateur de marque Bibson, couleur blanche; 1) cuisinière de marque Beaulmark couleur blanche. Et autres biens saisis en cette cause. CONDITIONS: ARGENT

conformément aux dispositions de la Loi sur les compagnies (Québec). Le siège social de cette compagnie est situé à Montréal, province de Québec, le 23 novembre 1994. Les procureurs de la compagnie, GUY & GILBERT.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE TERREBONNE NO: 700-02-002737-949 COUR DU QUÉBEC PRÉSENT COMMISSION SCOLAIRE DE ST-THERÈSE Partie demanderesse -c- THERÈSE LEGAULT Partie défenderesse ASSIGNATION ORDRE est donné à THERÈSE LEGAULT, de comparaître au greffe de cette Cour situé au 400 Lavolette à St-Jérôme, salle S.S.06, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis. Une copie du bref d'assignation et déclaration amendée a été remise au greffe à l'intention de THERÈSE LEGAULT. Lieu: Saint-Jérôme, le 25 novembre 1994 MICHEL ROULEAU, G.A.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE TERREBONNE NO: 700-02-002699-941 COUR DU QUÉBEC PRÉSENT COMMISSION SCOLAIRE DE ST-THERÈSE Partie demanderesse -c- THERÈSE LEGAULT Partie défenderesse ASSIGNATION ORDRE est donné à THERÈSE LEGAULT, de comparaître au greffe de cette Cour situé au 400 Lavolette à St-Jérôme, salle S.S.06, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis. Une copie du bref d'assignation et déclaration amendée a été remise au greffe à l'intention de THERÈSE LEGAULT. Lieu: Saint-Jérôme, le 25 novembre 1994 MICHEL ROULEAU, G.A.

Province de Québec, District de Longueuil, COUR DU QUÉBEC CHAMBRE CIVILE, NO: 505-02-00170-941. BANQUE NATIONALE DU CANADA, demandeur... BERNARD HENRI, défenderesse. Le 13 décembre 1994, à 11h00 de l'avant-midi, AU DOMICILE SECONDAIRE du défendeur, au no 397, CHEMIN DU RUISSEAU, LOT 208, en la cité de ST-JACQUES LE MINÉUR, district d'Orville, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1) Maison mobile de marque Norfab 76, couleur beige et brune reposant sur blocs avec acc., mesurant environ 70' de long X 14' de large avec aucun adjoint sauf une galerie en bois; 1) réfrigérateur de marque Bibson, couleur blanche; 1) cuisinière de marque Beaulmark couleur blanche. Et autres biens saisis en cette cause. CONDITIONS: ARGENT

Province de Québec, District de Longueuil, COUR DU QUÉBEC CHAMBRE CIVILE, NO: 505-02-00170-941. BANQUE NATIONALE DU CANADA, demandeur... BERNARD HENRI, défenderesse. Le 13 décembre 1994, à 11h00 de l'avant-midi, AU DOMICILE SECONDAIRE du défendeur, au no 397, CHEMIN DU RUISSEAU, LOT 208, en la cité de ST-JACQUES LE MINÉUR, district d'Orville, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1) Maison mobile de marque Norfab 76, couleur beige et brune reposant sur blocs avec acc., mesurant environ 70' de long X 14' de large avec aucun adjoint sauf une galerie en bois; 1) réfrigérateur de marque Bibson, couleur blanche; 1) cuisinière de marque Beaulmark couleur blanche. Et autres biens saisis en cette cause. CONDITIONS: ARGENT

Province de Québec, District de Longueuil, COUR DU QUÉBEC CHAMBRE CIVILE, NO: 505-02-00170-941. BANQUE NATIONALE DU CANADA, demandeur... BERNARD HENRI, défenderesse. Le 13 décembre 1994, à 11h00 de l'avant-midi, AU DOMICILE SECONDAIRE du défendeur, au no 397, CHEMIN DU RUISSEAU, LOT 208, en la cité de ST-JACQUES LE MINÉUR, district d'Orville, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1) Maison mobile de marque Norfab 76, couleur beige et brune reposant sur blocs avec acc., mesurant environ 70' de long X 14' de large avec aucun adjoint sauf une galerie en bois; 1) réfrigérateur de marque Bibson, couleur blanche; 1) cuisinière de marque Beaulmark couleur blanche. Et autres biens saisis en cette cause. CONDITIONS: ARGENT

Province de Québec, District de Longueuil, COUR DU QUÉBEC CHAMBRE CIVILE, NO: 505-02-00170-941. BANQUE NATIONALE DU CANADA, demandeur... BERNARD HENRI, défenderesse. Le 13 décembre 1994, à 11h00 de l'avant-midi, AU DOMICILE SECONDAIRE du défendeur, au no 397, CHEMIN DU RUISSEAU, LOT 208, en la cité de ST-JACQUES LE MINÉUR, district d'Orville, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1) Maison mobile de marque Norfab 76, couleur beige et brune reposant sur blocs avec acc., mesurant environ 70' de long X 14' de large avec aucun adjoint sauf une galerie en bois; 1) réfrigérateur de marque Bibson, couleur blanche; 1) cuisinière de marque Beaulmark couleur blanche. Et autres biens saisis en cette cause. CONDITIONS: ARGENT

ACHETEURS RÉSIDENTIELS DE GAZ DU QUÉBEC INC. AVIS est par les présentes donné que ACHETEURS RÉSIDENTIELS DE GAZ DU QUÉBEC INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre

ORDRE est donné à SUCCESION JULES LAUZON A/S ALCIDE OUMET Partie défenderesse ASSIGNATION ORDRE est donné à SUCCESION JULES LAUZON A/S ALCIDE OUMET, de comparaître au greffe de cette Cour situé au 400 Lavolette à St-Jérôme, salle S.S.06, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis. Une copie du bref d'assignation et déclaration amendée a été remise au greffe à l'intention de SUCCESION JULES LAUZON A/S ALCIDE OUMET. Lieu: Saint-Jérôme, le 25 novembre 1994 MICHEL ROULEAU, G.A.

ORDRE est donné à SUCCESION JULES LAUZON A/S ALCIDE OUMET, de comparaître au greffe de cette Cour situé au 400 Lavolette à St-Jérôme, salle S.S.06, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis. Une copie du bref d'assignation et déclaration amendée a été remise au greffe à l'intention de SUCCESION JULES LAUZON A/S ALCIDE OUMET. Lieu: Saint-Jérôme, le 25 novembre 1994 MICHEL ROULEAU, G.A.

ORDRE est donné à SUCCESION JULES LAUZON A/S ALCIDE OUMET, de comparaître au greffe de cette Cour situé au 400 Lavolette à St-Jérôme, salle S.S.06, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis. Une copie du bref d'assignation et déclaration amendée a été remise au greffe à l'intention de SUCCESION JULES LAUZON A/S ALCIDE OUMET. Lieu: Saint-Jérôme, le 25 novembre 1994 MICHEL ROULEAU, G.A.

ORDRE est donné à SUCCESION JULES LAUZON A/S ALCIDE OUMET, de comparaître au greffe de cette Cour situé au 400 Lavolette à St-Jérôme, salle S.S.06, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis. Une copie du bref d'assignation et déclaration amendée a été remise au greffe à l'intention de SUCCESION JULES LAUZON A/S ALCIDE OUMET. Lieu: Saint-Jérôme, le 25 novembre 1994 MICHEL ROULEAU, G.A.

ORDRE est donné à SUCCESION JULES LAUZON A/S ALCIDE OUMET, de comparaître au greffe de cette Cour situé au 400 Lavolette à St-Jérôme, salle S.S.06, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis. Une copie du bref d'assignation et déclaration amendée a été remise au greffe à l'intention de SUCCESION JULES LAUZON A/S ALCIDE OUMET. Lieu: Saint-Jérôme, le 25 novembre 1994 MICHEL ROULEAU, G.A.

ORDRE est donné à SUCCESION JULES LAUZON A/S ALCIDE OUMET, de comparaître au greffe de cette Cour situé au 400 Lavolette à St-Jérôme, salle S.S.06, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis. Une copie du bref d'assignation et déclaration amendée a été remise au greffe à l'intention de SUCCESION JULES LAUZON A/S ALCIDE OUMET. Lieu: Saint-Jérôme, le 25 novembre 1994 MICHEL ROULEAU, G.A.

ORDRE est donné à SUCCESION JULES LAUZON A/S ALCIDE OUMET, de comparaître au greffe de cette Cour situé au 400 Lavolette à St-Jérôme, salle S.S.06, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis. Une copie du bref d'assignation et déclaration amendée a été remise au greffe à l'intention de SUCCESION JULES LAUZON A/S ALCIDE OUMET. Lieu: Saint-Jérôme, le 25 novembre 1994 MICHEL ROULEAU, G.A.

ORDRE est donné à SUCCESION JULES LAUZON A/S ALCIDE OUMET, de comparaître au greffe de cette Cour situé au 400 Lavolette à St-Jérôme, salle S.S.06, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis. Une copie du bref d'assignation et déclaration amendée a été remise au greffe à l'intention de SUCCESION JULES LAUZON A/S ALCIDE OUMET. Lieu: Saint-Jérôme, le 25 novembre 1994 MICHEL ROULEAU, G.A.

ORDRE est donné à SUCCESION JULES LAUZON A/S ALCIDE OUMET, de comparaître au greffe de cette Cour situé au 400 Lavolette à St-Jérôme, salle S.S.06, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis. Une copie du bref d'assignation et déclaration amendée a été remise au greffe à l'intention de SUCCESION JULES LAUZON A/S ALCIDE OUMET. Lieu: Saint-Jérôme, le 25 novembre 1994 MICHEL ROULEAU, G.A.

ORDRE est donné à SUCCESION JULES LAUZON A/S ALCIDE OUMET, de comparaître au greffe de cette Cour situé au 400 Lavolette à St-Jérôme, salle S.S.06, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis. Une copie du bref d'assignation et déclaration amendée a été remise au greffe à l'intention de SUCCESION JULES LAUZON A/S ALCIDE OUMET. Lieu: Saint-Jérôme, le 25 novembre 1994 MICHEL ROULEAU, G.A.

ORDRE est donné à SUCCESION JULES LAUZON A/S ALCIDE OUMET, de comparaître au greffe de cette Cour situé au 400 Lavolette à St-Jérôme, salle S.S.06, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis. Une copie du bref d'assignation et déclaration amendée a été remise au greffe à l'intention de SUCCESION JULES LAUZON A/S ALCIDE OUMET. Lieu: Saint-Jérôme, le 25 novembre 1994 MICHEL ROULEAU, G.A.

ORDRE est donné à SUCCESION JULES LAUZON A/S ALCIDE OUMET, de comparaître au greffe de cette Cour situé au 400 Lavolette à St-Jérôme, salle S.S.06, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis. Une copie du bref d'assignation et déclaration amendée a été remise au greffe à l'intention de SUCCESION JULES LAUZON A/S ALCIDE OUMET. Lieu: Saint-Jérôme, le 25 novembre 1994 MICHEL ROULEAU, G.A.

ORDRE est donné à SUCCESION JULES LAUZON A/S ALCIDE OUMET, de comparaître au greffe de cette Cour situé au 400 Lavolette à St-Jérôme, salle S.S.06, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis. Une copie du bref d'assignation et déclaration amendée a été remise au greffe à l'intention de SUCCESION JULES LAUZON A/S ALCIDE OUMET. Lieu: Saint-Jérôme, le 25 novembre 1994 MICHEL ROULEAU, G.A.

ORDRE est donné à SUCCESION JULES LAUZON A/S ALCIDE OUMET, de comparaître au greffe de cette Cour situé au 400 Lavolette à St-Jérôme, salle S.S.06, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis. Une copie du bref d'assignation et déclaration amendée a été remise au greffe à l'intention de SUCCESION JULES LAUZON A/S ALCIDE OUMET. Lieu: Saint-Jérôme, le 25 novembre 1994 MICHEL ROULEAU, G.A.

ORDRE est donné à SUCCESION JULES LAUZON A/S ALCIDE OUMET, de comparaître au greffe de cette Cour situé au 400 Lavolette à St-Jérôme, salle S.S.06, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis. Une copie du bref d'assignation et déclaration amendée a été remise au greffe à l'intention de SUCCESION JULES LAUZON A/S ALCIDE OUMET. Lieu: Saint-Jérôme, le 25 novembre 1994 MICHEL ROULEAU, G.A.

ORDRE est donné à SUCCESION JULES LAUZON A/S ALCIDE OUMET, de comparaître au greffe de cette Cour situé au 400 Lavolette à St-Jérôme, salle S.S.06, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis. Une copie du bref d'assignation et déclaration amendée a été remise au greffe à l'intention de SUCCESION JULES LAUZON A/S ALCIDE OUMET. Lieu: Saint-Jérôme, le 25 novembre 1994 MICHEL ROULEAU, G.A.

ORDRE est donné à SUCCESION JULES LAUZON A/S ALCIDE OUMET, de comparaître au greffe de cette Cour situé au 400 Lavolette à St-Jérôme, salle S.S.06, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis. Une copie du bref d'assignation et déclaration amendée a été remise au greffe à l'intention de SUCCESION JULES LAUZON A/S ALCIDE OUMET. Lieu: Saint-Jérôme, le 25 novembre 1994 MICHEL ROULEAU, G.A.

ORDRE est donné à SUCCESION JULES LAUZON A/S ALCIDE OUMET, de comparaître au greffe de cette Cour situé au 400 Lavolette à St-Jérôme, salle S.S.06, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis. Une copie du bref d'assignation et déclaration amendée a été remise au greffe à l'intention de SUCCESION JULES LAUZON A/S ALCIDE OUMET. Lieu: Saint-Jérôme, le 25 novembre 1994 MICHEL ROULEAU, G.A.

ORDRE est donné à SUCCESION JULES LAUZON A/S ALCIDE OUMET, de comparaître au greffe de cette Cour situé au 400 Lavolette à St-Jérôme, salle S.S.06, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis. Une copie du bref d'assignation et déclaration amendée a été remise au greffe à l'intention de SUCCESION JULES LAUZON A/S ALCIDE OUMET. Lieu: Saint-Jérôme, le 25 novembre 1994 MICHEL ROULEAU, G.A.

ORDRE est donné à SUCCESION JULES LAUZON A/S ALCIDE OUMET, de comparaître au greffe de cette Cour situé au 400 Lavolette à St-Jérôme, salle S.S.06, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis. Une copie du bref d'assignation et déclaration amendée a été remise au greffe à l'intention de SUCCESION JULES LAUZON A/S ALCIDE OUMET. Lieu: Saint-Jérôme, le 25 novembre 1994 MICHEL ROULEAU, G.A.

JULES LAUZON A/S ALCIDE OUMET, de comparaître au greffe de cette Cour situé au 400 Lavolette à St-Jérôme, salle S.S.06, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis. Une copie du bref d'assignation et déclaration amendée a été remise au greffe à l'intention de SUCCESION JULES LAUZON A/S ALCIDE OUMET. Lieu: Saint-Jérôme, le 25 novembre 1994 MICHEL ROULEAU, G.A.

JULES LAUZON A/S ALCIDE OUMET, de comparaître au greffe de cette Cour situé au 400 Lavolette à St-Jérôme, salle S.S.06, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis. Une copie du bref d'assignation et déclaration amendée a été remise au greffe à l'intention de SUCCESION JULES LAUZON A/S ALCIDE OUMET. Lieu: Saint-Jérôme, le 25 novembre 1994 MICHEL ROULEAU, G.A.

JULES LAUZON A/S ALCIDE OUMET, de comparaître au greffe de cette Cour situé au 400 Lavolette à St-Jérôme, salle S.S.06, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis. Une copie du bref d'assignation et déclaration amendée a été remise au greffe à l'intention de SUCCESION JULES LAUZON A/S ALCIDE OUMET. Lieu: Saint-Jérôme, le 25 novembre 1994 MICHEL ROULEAU, G.A.

JULES LAUZON A/S ALCIDE OUMET, de comparaître au greffe de cette Cour situé au 400 Lavolette à St-Jérôme, salle S.S.06, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis. Une copie du bref d'assignation et déclaration amendée a été remise au greffe à l'intention de SUCCESION JULES LAUZON A/S ALCIDE OUMET. Lieu: Saint-Jérôme, le 25 novembre 1994 MICHEL ROULEAU, G.A.

JULES LAUZON A/S ALCIDE OUMET, de comparaître au greffe de cette Cour situé au 400 Lavolette à St-Jérôme, salle S.S.06, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis. Une copie du bref d'assignation et déclaration amendée a été remise au greffe à l'intention de SUCCESION JULES LAUZON A/S ALCIDE OUMET. Lieu: Saint-Jérôme, le 25 novembre 1994 MICHEL ROULEAU, G.A.

JULES LAUZON A/S ALCIDE OUMET, de comparaître au greffe de cette Cour situé au 400 Lavolette à St-Jérôme, salle S.S.06, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis. Une copie du bref d'assignation et déclaration amendée a été remise au greffe à l'intention de SUCCESION JULES LAUZON A/S ALCIDE OUMET. Lieu: Saint-Jérôme, le 25 novembre 1994 MICHEL ROULEAU, G.A.

JULES LAUZON A/S ALCIDE OUMET, de comparaître au greffe de cette Cour situé au 400 Lavolette à St-Jérôme, salle S.S.06, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis. Une copie du bref d'assignation et déclaration amendée a été remise au greffe à l'intention de SUCCESION JULES LAUZON A/S ALCIDE OUMET. Lieu: Saint-Jérôme, le 25 novembre 1994 MICHEL ROULEAU, G.A.

JULES LAUZON A/S ALCIDE OUMET, de comparaître au greffe de cette Cour situé au 400 Lavolette à St-Jérôme, salle S.S.06, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis. Une copie du bref d'assignation et déclaration amendée a été remise au greffe à l'intention de SUCCESION JULES LAUZON A/S ALCIDE OUMET. Lieu: Saint-Jérôme, le 25 novembre 1994 MICHEL ROULEAU, G.A.

JULES LAUZON A/S ALCIDE OUMET, de comparaître au greffe de cette Cour situé au 400 Lavolette à St-Jérôme, salle S.S.06, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis. Une copie du bref d'assignation et déclaration amendée a été remise au greffe à l'intention de SUCCESION JULES LAUZON A/S ALCIDE OUMET. Lieu: Saint-Jérôme, le 25 novembre 1994 MICHEL ROULEAU, G.A.

JULES LAUZON A/S ALCIDE OUMET, de comparaître au greffe de cette Cour situé au 400 Lavolette à St-Jérôme, salle S.S.06, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis. Une copie du bref d'assignation et déclaration amendée a été remise au greffe à l'intention de SUCCESION JULES LAUZON A/S ALCIDE OUMET. Lieu: Saint-Jérôme, le 25 novembre 1994 MICHEL ROULEAU, G.A.

JULES LAUZON A/S ALCIDE OUMET, de comparaître au greffe de cette Cour situé au 400 Lavolette à St-Jérôme, salle S.S.06, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis. Une copie du bref d'assignation et déclaration amendée a été remise au greffe à l'intention de SUCCESION JULES LAUZON A/S ALCIDE OUMET. Lieu: Saint-Jérôme, le 25 novembre 1994 MICHEL ROULEAU, G.A.

JULES LAUZON A/S ALCIDE OUMET, de comparaître au greffe de cette Cour situé au 400 Lavolette à St-Jérôme, salle S.S.06, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis. Une copie du bref d'assignation et déclaration amendée a été remise au greffe à l'intention de SUCCESION JULES LAUZON A/S ALCIDE OUMET. Lieu: Saint-Jérôme, le 25 novembre 1994 MICHEL ROULEAU, G.A.

JULES LAUZON A/S ALCIDE OUMET, de comparaître au greffe de cette Cour situé au 400 Lavolette à St-Jérôme, salle S.S.06, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis. Une copie du bref d'assignation et déclaration amendée a été remise au greffe à l'intention de SUCCESION JULES LAUZON A/S ALCIDE OUMET. Lieu: Saint-Jérôme, le 25 novembre 1994 MICHEL ROULEAU, G.A.

JULES LAUZON A/S ALCIDE OUMET, de comparaître au greffe de cette Cour situé au 400 Lavolette à St-Jérôme, salle S.S.06, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis. Une copie

LE DEVOIR

# LES SPORTS



PHOTO JACQUES GRENIER

Sylvie Fréchette reprend du service. Notre photographe a capté les premiers mots de la médaillée d'or en nage synchronisée, aux derniers Jeux olympiques, hier, en faisant refléter son visage dans la lentille d'une caméra de la télévision.

## Sylvie Fréchette émerge pour les Jeux d'Atlanta

RICHARD MILO  
PRESSE CANADIENNE

«J'ai une passion pour mon sport. C'est un besoin personnel qui vient d'en dedans.»

Maintenant âgée de 27 ans, Sylvie Fréchette a confirmé hier son retour à la compétition en vue des Jeux olympiques d'Atlanta dans les bureaux de son commanditaire, au siège social de la Banque Nationale.

Heureuse comme un poisson dans l'eau à l'idée de reprendre un entraînement intensif, la championne olympique de nage synchronisée rejoint les jumelles Vicky et Penny Vilagos, deux autres médaillées de Barcelone qui avaient déjà annoncé leur retour la semaine dernière.

«Quand je repense à Barcelone et à mon passé, j'appelle ça mon rêve inachevé, a confié Sylvie. Physiquement, j'ai donné la meilleure performance de ma vie mais psychologiquement, j'ai des trous noirs. Il y a tellement de choses dont je ne me souviens pas qu'on ne peut pas parler de rêve olympique.»

«C'est là que j'ai réalisé que si je voulais terminer mon rêve, ce serait à Atlanta en 1996.»

Sa médaille d'or ne lui avait été décernée qu'une année plus tard en raison de l'erreur technique de la juge brésilienne qui ne lui avait pas donné

la note qu'elle méritait. La remise officielle avait eu lieu lors d'un spectacle mémorable au Forum de Montréal.

Le retour de Sylvie Fréchette est un rêve qui se réalise pour Julie Sauvé, de Montréal-Synchro, son seul entraîneur pendant 18 ans.

J'ai beaucoup rêvé qu'elle revienne et je peux dorénavant dire que mon rêve s'est concrétisé», a-t-elle lancé.

«Ce furent d'abord les jumelles Vilagos la semaine dernière et maintenant, c'est Sylvie...»

Aux Jeux d'Atlanta, il n'y aura pas de solo, la spécialité de Sylvie, ni de duo, l'épreuve dans laquelle les Vilagos ont récolté la médaille d'argent à Barcelone. Les trois athlètes se prépareront en vue de la seule épreuve par équipes de huit au programme, la chorégraphie routine.

Pour obtenir leur place dans l'eau, elles devront cependant se qualifier lors des épreuves de sélection à Toronto, en mai 1995.

«Il fallait renforcer l'équipe canadienne si on voulait bien faire aux Jeux d'Atlanta», a noté Sauvé.

Aux derniers championnats du monde, le Canada n'a obtenu que la quatrième place en chorégraphie routine et la deuxième place aux figures imposées, une épreuve qui ne sera pas à l'affiche aux prochains Jeux d'été.

## Les joueurs feront-ils de nouvelles concessions?

PRESSE CANADIENNE

Les joueurs en lockout de la LNH savent que les négociations sont rendues à un point de non-retour mais ils s'interrogent s'ils doivent faire de nouvelles concessions pour éviter que le conflit ne dure éternellement.

La question de l'heure est de savoir jusqu'où les joueurs sont prêts à se rendre pour qu'une entente de principe soit conclue sur les trois points lit-

gieux, au centre du présent conflit: l'autonomie des joueurs, l'arbitrage salarial et un plafond salarial pour les recrues. Les négociations doivent rendre une nouvelle fois aujourd'hui dans un lieu non déterminé.

Les pourparlers entre les deux parties ont été stoppées samedi dernier. Le directeur du syndicat des joueurs a décidé d'offrir une nouvelle contre-proposition aujourd'hui, après avoir consulté les représentants de chacune des équipes.

«Si les propriétaires ne répondent pas adéquatement à cette dernière proposition et ne démontrent pas d'efforts d'en arriver à un compromis, je crois sincèrement qu'il ne verra rien savoir d'une entente», a révélé un agent de joueurs impliqué dans la négociation. Une ombre persiste cependant au tableau: la possibilité que les propriétaires reviennent à la charge avec l'implantation d'une taxe de luxe sur les salaires, qui compromettrait la poursuite des négociations.

# Cantel sait parler affaires!

# 149<sup>95</sup> \$\*

## Téléphone «Flip»

Abonnez-vous au Forfait Affaires de Cantel et, pour 49,95 \$ par mois\*, obtenez :

- 50 minutes de temps d'antenne local en semaine, chaque mois;
- Temps d'antenne local illimité, la fin de semaine;
- Le service Message Mobile<sup>MD</sup> et la facturation détaillée pendant douze mois : une valeur de 130 \$!

**Une telle offre ne peut durer longtemps!**

**En prime!**

Temps d'antenne local illimité le premier mois.



\*Pour obtenir un téléphone à 149,95 \$, il faut signer une entente Forfait Affaires à 49,95 \$ par mois, d'une durée de trois ans. Des frais de résiliation anticipée s'appliquent. Offre réservée aux nouveaux clients, sur approbation du crédit. Frais d'interurbains et taxes non compris. Frais initiaux de mise en service et frais annuels d'accès au réseau en sus. L'offre se termine le 31 décembre 1994. Offert par les détaillants participants. Le détaillant peut vendre à prix moindre.

Disponible chez



**MONTREAL**  
5496, rue Notre-Dame Est  
(514) 254-5454  
2360, rue Notre-Dame Ouest  
(514) 983-1666  
770, rue Notre-Dame Ouest  
(514) 875-9512  
1247, av. McGill College  
(514) 871-1871

**GRANBY**  
99, rue Bouchard  
(514) 777-6612  
**JOUETTE**  
517, rue St-Charles Boromé Nord  
(514) 755-5000  
**LAVAL**  
3364, boul. Saint-Martin Ouest  
(514) 682-2640  
379, boul. Curé-Labelle  
(514) 622-0303  
**BROSSARD**  
7005, boul. Taschereau,  
bur. 150  
(514) 926-3111

**REPENTIGNY**  
110, boul. Industriel  
(514) 581-4666  
**ST-HUBERT**  
3399, boul. Taschereau  
(514) 676-3963  
**ST-JEROME**  
114, boul. du Carrefour  
(514) 438-3543  
**ST-LAURENT**  
6315, ch. de la Côte-de-Liesse, bur. 102  
(514) 738-3833

**ST-LÉONARD**  
5954, boul. Métropolitain Est  
(514) 257-8826  
**TERREBONNE**  
1257, boul. des Seigneurs  
(514) 964-1964

EN BREF

**HENRY AUX METS**

Les Mets de New York ont acquis hier les services du releveur Doug Henry des Brewers de Milwaukee en retour de deux joueurs à être nommés plus tard. La saison dernière, Henry a remporté deux victoires en présentant une moyenne de points mérités de 4,60. En carrière, son dossier s'établit à 9-12. Il totalise 61 sauvetages et sa moyenne de points mérités s'élève à 3,99.

**PERMISSION ACCORDÉE**

Le gardien Jamie Storr, des Kings de Los Angeles, désire représenter le Canada lors des prochains championnats mondiaux de hockey junior même si un règlement survient dans le conflit de travail de la Ligue nationale. Storr, qui évolue présentement avec les Platers d'Owen Sound de la Ligue junior de l'Ontario, n'a pas encore reçu une invitation officielle mais il affirme que les Kings lui ont déjà donné la permission de participer au tournoi.

**DUO D'AS**

Jason Garrett, le troisième quart-arrière des Cowboys de Dallas, et Mark Ingram, un receveur des Dolphins de Miami, ont été proclamés les joueurs offensifs de la semaine dans la NFL. Garrett, qui a joué en raison des blessures de Troy Aikman et Rodney Peete, a complété 15 passes en 26 tentatives pour des gains de 311 verges dans la victoire de 42-31 contre les Packers de Green Bay. A son deuxième départ dans la NFL, il a lancé des passes de touché de 45 verges à Alvin Harper et 35 verges à Michael Irvin. Ingram, qui se plaignait d'être peu utilisé, a capté neuf passes pour des gains de 117 verges, établissant un record d'équipe avec quatre passes de touché quand les Dolphins de Miami l'ont emporté 28-24 contre les Jets de New York. Il ne restait que 22 secondes au cadran quand il a saisi sa quatrième passe de touché, une passe de huit verges de Dan Marino.

**PRONOVOST DANS LA LHJMQ**

Jean Pronovost est officiellement devenu hier l'entraîneur des Cataractes de Shawinigan de la LHJMQ. Il succède à Doris Labonté, congédié dimanche. Pronovost a remis sa démission comme entraîneur des Redmen de McGill où il était en poste depuis sept ans. Il a conservé un dossier de 122 victoires, 101 défaites et 17 matchs nuls à McGill. Pronovost a joué 14 saisons dans la Ligue nationale avec les Capitals de Washington, les Penguins de Pittsburgh et les Flames d'Atlanta.

**FOOTBALL**  
LIGUE NATIONALE

Lundi, 26 novembre	Washington à TB
SF 35 N.-Orléans 14	Arizona à Houston
Aujourd'hui	Atlanta à San Francisco
Chicago au Minnesota	Denver à Kansas City
Dimanche	Indianapolis à Seattle
Dallas à Philadelphie	N.-Orléans à Rams
Green Bay à Detroit	Giants à Cleveland
Jets en N.-Angleterre	Buffalo à Miami
Pittsburgh à Cincinnati	Lundi
	Raiders à San Diego

**CONFÉRENCE AMÉRICAINE**

	Section Est				
	g	d	n	pp	pc moy.
Miami	8	4	0	280	227,667
Jets de NY	6	6	0	228	233,500
Buffalo	6	6	0	255	253,500
N.-Angleterre	6	6	0	245	266,500
Indianapolis	5	7	0	243	258,417
Section Centrale					
Cleveland	9	3	0	266	148,750
Pittsburgh	9	3	0	213	172,750
Cincinnati	2	10	0	201	283,167
Houston	1	11	0	167	265,083
Section Ouest					
San Diego	9	3	0	291	200,750
Kansas City	7	5	0	262	215,583
Denver	6	6	0	267	284,500
Raiders de LA	6	6	0	230	262,500
Seattle	5	7	0	227	226,417
Conférence nationale					
Section Est					
Dallas	10	2	0	335	179,833
Philadelphie	7	5	0	243	214,583
Arizona	5	7	0	154	223,417
Giants de NY	5	7	0	205	249,417
Washington	2	10	0	246	331,167
Section Centrale					
Chicago	8	4	0	211	208,667
Minnesota	7	5	0	262	215,583
Green Bay	6	6	0	256	214,500
Detroit	6	6	0	242	258,500
Tampa Bay	3	9	0	165	268,250
Section Ouest					
San Francisco	10	2	0	361	227,833
Atlanta	6	6	0	256	279,500
Rams de LA	4	8	0	223	259,333
N.-Orléans	4	8	0	242	320,333

# LE DEVOIR

# LE MONDE

BOSNIE

## Les Serbes humilient Boutros-Ghali

### Des habitants de Sarajevo le conspuent

Sarajevo (AFP) — Le secrétaire général de l'ONU, M. Boutros Boutros-Ghali, a échoué dans sa tentative d'arrêter les combats en Bosnie et plus particulièrement à Bijahac en venant hier à Sarajevo, où les Serbes bosniaques ont refusé de le rencontrer, même en terrain neutre.

«Convaincu que sa seule présence dans la cuvette de Sarajevo pour des entretiens approfondis, tant avec le gouvernement du président bosniaque Izetbegovic qu'avec les Serbes de Bosnie, serait suffisante pour rassurer d'abord et obtenir ensuite une cessation des combats, M. Boutros-Ghali a été contraint d'écourter son séjour, après avoir constaté son échec.

«Je suis venu à Sarajevo à la demande expresse du président Izetbegovic et du Dr (Radovan) Karadzic, le chef de file des Serbes de Bosnie, a-t-il pourtant expliqué avant de menacer de retirer les 24 000 Casques bleus du pays si les deux parties se refusaient à coopérer avec l'ONU.

Ni M. Boutros-Ghali ni son entourage ou ses représentants sur place n'avaient, semble-t-il, envisagé sérieusement que M. Karadzic refuserait de le recevoir ailleurs que dans son fief de Pale, à une vingtaine de km au sud est de Sarajevo, capitale d'une république autoproclamée qui n'est reconnue par aucun pays.

Après avoir virtuellement gagné la bataille de Bihac, les

autorités serbes bosniaques ont de toute évidence tenté de forcer la main de l'ONU.

Si il n'y a eu aucun dialogue avec les Serbes, celui avec les autorités de Sarajevo a été plutôt difficile, tant les reproches contre l'ONU se sont accumulés ces derniers jours à propos du drame de Bihac.

«Boutros-Ghali est l'incarnation de l'incapacité de l'ONU», avait déclaré la veille de son voyage le principal conseiller du président, Kemal Mufic.

Avant de s'envoler pour Paris, le secrétaire général a bien été contraint d'admettre que les discussions à la présidence avait été «franches», ce qui en termes diplomatiques signifie que les désaccords ont été profonds.

Aussi, M. Boutros-Ghali, a-t-il, une nouvelle fois, brandi la menace du retrait des Casques bleus de Bosnie, comme il l'avait fait en juillet dernier avant l'adoption du plan de découpage du pays décidé par le groupe de contact.

Si les Serbes de Bosnie et, tout autant, le gouvernement bosniaque, ne sont plus disposés à «coopérer» avec l'ONU, alors, a-t-il dit, «il me deviendra impossible de convaincre le conseil de sécurité de maintenir les Casques bleus ici».

La France et la Grande Bretagne, principaux contributeurs de Casques bleus en Bosnie, ont également avancé cet argument en cas de levée de l'embargo sur les armes à destination des Bosniaques.

De Sarajevo, M. Boutros-Ghali n'aura vu pendant quelques heures qu'une ville en armes, un palais présidentiel particulièrement gardé, des généraux de l'ONU, et un aéroport hors d'usage. Tout au plus aura-t-il noté les quolibets dont une petite foule massée devant la présidence l'aura gratifié, lui rappelant, peut-être son précédent voyage à Sarajevo, un 31 décembre 1992, sous les bombes serbes qu'il n'a pu stopper.

Au siège de l'ONU à New York, on assurait que cette éventualité n'est pas envisagée pour l'instant.

Demain à Bruxelles, en marge d'une réunion des ministres des Affaires étrangères de l'OTAN, le groupe de contact se retrouvera au niveau des ministres.

Le chef de la diplomatie russe, Andreï Kozyrev, a déjà fait savoir qu'il proposerait la mise en place d'un cessez-le-feu général de quatre à six mois «pour encourager les parties qui se prononcent pour la paix, avant tout Belgrade, à inciter les Serbes de Bosnie à reconnaître le plan de paix».

Ce plan octroie 49 % du territoire aux Serbes, qui en revendiquent 65 % et en contrôlent militairement plus de 70 %.

M. Kozyrev est également revenu sur son idée, désormais soutenue par Paris et jugée intéressante par Washington, d'autoriser les Serbes de Bosnie à se confédérer avec la Serbie, à l'instar de la nouvelle fédération croato-musulmane avec la Croatie.

EN BREF

### SOMPTUEUX PALAIS À LOUER

Blantyre (AFP) — Le nouveau gouvernement malawite cherche à rentabiliser le palais de 100 millions de dollars construit par le dictateur déchu Hastings Kamuzu Banda, un «300 pièces» climatisé. Un comité indépendant a été créé dans ce but par le président Bakili Muluzi, vainqueur des premières élections multipartites du pays en mai. Le comité a calculé que l'entretien du palais et ses dépendances coûterait un million de dollars par an. Le palais, dont la construction a duré 20 ans, est situé près de Lilongwe, la capitale, sur un terrain de 555 ha. Il comprend une aile présidentielle, plusieurs suites pour accueillir les hôtes de marque, des bureaux, des bibliothèques et une salle de banquet pour 600 personnes. Une équipe de 300 jardiniers s'occupe de l'entretien du terrain, qui abrite 176 maisons pour le personnel et 16 pour les responsables du palais. M. Banda, qui vit aujourd'hui à Blantyre après avoir dirigé d'une main de fer son pays pendant 30 ans, n'avait vécu officiellement que 90 jours dans le palais de ses rêves.

### L'ARMÉE EST UN CANCER

Port-au-Prince (Reuter) — Le président Jean-Bertrand Aristide a qualifié hier l'armée haïtienne de «véritable cancer» mais a ajouté qu'il ne pouvait prendre seul la décision de l'abolir. Au cours d'une réunion avec quelque 500 dirigeants syndicaux de tout le pays, Aristide a demandé à l'assistance s'il fallait supprimer l'armée. La réponse a été un «oui» unanime. Il a alors laissé entendre qu'il n'était pas favorable à son maintien, que la question était à l'étude mais qu'il ne pouvait seul prendre une telle décision. Plusieurs personnalités, dont l'ancien président costaricain et prix Nobel de la paix Oscar Arias, ont récemment préconisé la dissolution de l'armée haïtienne. L'armée a gouverné Haïti, la plupart du temps avec brutalité, pratiquement depuis son indépendance il y a 191 ans. Renversé par l'armée il y a trois ans, Jean-Bertrand Aristide n'a dû son retour au pouvoir le 15 octobre qu'à l'intervention militaire des États-Unis.

### GUERRE SANS FIN AU LIBÉRIA

Accra (AFP) — Le Libéria sera confronté à des «souffrances et à une guerre sans fin» si les négociations entre les protagonistes, suspendues lundi, ne reprennent pas, averti hier à Accra le ministre ghanéen des Affaires étrangères. Les autorités ghanéennes, dans un communiqué transmis à la presse, ont appelé toutes les parties concernées à «sauver le Libéria de la destruction en faisant des concessions afin de remettre sur les rails le processus de paix» dans un pays déchiré depuis cinq ans par la guerre civile. Les pourparlers en cours depuis un mois dans la capitale ghanéenne ont échoué sur la «question cruciale du partage du pouvoir», notamment le rôle et la composition d'un nouveau Conseil d'Etat, l'exécutif collégial de transition censé instaurer un cessez-le-feu et organiser des élections générales. Le ministre ghanéen a ajouté que les discussions avaient été suspendues «pour donner plus de temps à la réflexion» sans toutefois préciser quand les pourparlers pourront reprendre. Selon certaines sources, cette reprise pourrait intervenir vers la mi-décembre.

### LA CHINE ARME LA BIRMANIE

Londres (AFP) — La Birmanie a conclu avec la Chine un contrat d'armement d'un montant de 400 millions de dollars, portant sur la livraison à l'armée birmane d'hélicoptères, de véhicules blindés, de missiles et de patrouilleurs, affirme la revue spécialisée *Jane's Defence Weekly* dans sa édition d'hier. Selon le *Jane's*, cette commande, conclue en octobre lors d'une visite en Chine du général Tin Oo, chef d'état-major de l'armée birmane, est en fait le second volet d'un contrat d'armement d'un montant global de près de 1,2 milliard de dollars. Ce volet porte sur la livraison par Pékin de 20 hélicoptères, plus de 50 pièces d'artillerie, 60 véhicules blindés, six patrouilleurs de marine de type «Hainan», des vedettes de taille plus modeste, des missiles air-sol, des fusils d'assaut AK-47 et 800 parachutes.

### DELORS TOUJOURS EN TÊTE

Paris (AFP) — L'actuel président de la Commission européenne Jacques Delors est donné vainqueur de la prochaine élection présidentielle française par un sondage de l'institut SOFRES, le quatrième en une semaine allant dans le même sens. Selon ce dernier sondage, M. Delors l'emporterait au second tour face à l'actuel premier ministre Edouard Balladur (52 % contre 48 %), et à l'actuel maire de Paris, le leader gaulliste Jacques Chirac (60 % contre 40 %).

### NASREEN REÇOIT UN PRIX

Paris (AFP) — Le ministre français des Affaires étrangères Alain Juppé a décerné hier à l'écrivain bangladaï Tashima Nasreen, condamnée à mort par les fondamentalistes musulmans de son pays, le «prix des Droits de l'Homme Liberté Égalité Fraternité» 1994. Ce prix d'un montant de 100 000 francs (près de 20 000 dollars) est attribué chaque année par la Commission nationale consultative des droits de l'homme, qui dépend des services du premier ministre français. Mme Nasreen a été distinguée, selon un texte remis à la presse, «pour l'ensemble de ses actions menées au Bangladesh et à l'étranger en faveur de la liberté d'expression et contre toutes les formes d'intolérance religieuse». Dans son allocution, M. Juppé s'est félicité de ce que l'écrivain ait rencontré lors de son séjour en France «beaucoup d'amis et se soit exprimé devant des auditoires larges par l'entremise de la télévision».

## Arafat va enfin obtenir de l'argent

Bruxelles (AFP) — La communauté internationale a décidé hier à Bruxelles de renflouer le budget de l'Autorité autonome palestinienne, confrontée à une situation économique et sociale dramatique, et à la montée en puissance du mouvement intégriste Hamas.

Les donateurs internationaux vont fournir d'urgence 125 millions de dollars afin de combler le déficit budgétaire des Palestiniens pour la période allant d'octobre à la fin mars 1995, a annoncé le vice-ministre norvégien des Affaires étrangères, Jan Egeland.

Le président de l'Autorité autonome palestinienne Yasser Arafat était venu en personne mardi à Bruxelles pour demander l'aide urgente des pays donateurs, et avait assisté à une partie de la réunion des donateurs.

La réunion du comité de liaison ad hoc des pays donateurs, mardi et hier à Bruxelles, a permis de lever 102 millions de dollars, et la communauté internationale devrait trouver les sommes restantes dans les semaines à venir, a ajouté M. Egeland, qui présidait la réunion.

Les pays donateurs vont aussi investir 23 millions de dollars pour des projets urgents d'infrastructures (routes et floriculture), afin de créer des milliers d'emplois, selon le ministre norvégien. Des projets précis seront définis dans les deux semaines à venir. «J'espère que ce programme permettra de créer 5000 emplois rapidement, puis à terme 15 000 emplois à Gaza», a déclaré le négociateur palestinien Nabil Shaat, responsable de la coopération internationale au sein de l'Autorité autonome.

La dotation budgétaire de 125 millions de dollars servira à couvrir des frais courants de l'administration palestinienne et de sa police, pour laquelle 18 millions de dollars ont été dégagés. Elle aidera aussi à la mise en place d'une structure capable de lever l'impôt dans les territoires autonomes de Gaza et Jéricho.

La justice lui accorde un sursis de six mois

## Tapie échappe à la liquidation

Paris (AFP) — L'homme d'affaires français et député européen Bernard Tapie a échappé hier à la liquidation brutale de son groupe industriel et financier et obtenu un délai de six mois qui écarte la menace immédiate sur sa carrière politique.

Le tribunal de commerce de Paris a en effet décidé de mettre l'ensemble de ses sociétés en «redressement judiciaire», une formule moins radicale que la «liquidation judiciaire». Le redressement a pour effet de désigner des administrateurs judiciaires qui ont pour tâche de trouver les moyens de rembourser les dettes d'une entreprise.

La nébuleuse Tapie est endettée à un niveau astronomique, à hauteur de 1,2 milliard de francs (230 millions de dollars).

Député, élu local à divers niveaux, député européen, Bernard Tapie, 51 ans, a l'intention première de conquérir la mairie de Marseille, et pourrait se présenter à l'élection présidentielle de mai 1995 pour tenter de capitaliser les 12 % de voix qu'il avait obtenues aux élections européennes de juin. Une liquidation aurait ouvert un processus de faillite personnelle de M. Tapie, puis d'incapacité et de déchéance de ses mandats.

Quatre administrateurs judiciaires ont été désignés hier pour gérer les sociétés de M. Tapie.

Les administrateurs ont six mois pour examiner la situation et le tribunal de commerce sera ensuite amené à prendre une décision : selon l'évolution, il peut conclure à la continuation de l'activité de l'entreprise et décider d'un rééchelonnement des dettes, ou bien conclure à la nécessité de vendre et donc de trouver des repreneurs, ou enfin de décider que la liquidation est inévitable, lorsque le passif dépasse l'actif.

L'endettement du groupe Tapie est tel, et les solutions possibles déjà tellement explorées, que la troisième solution est loin d'être exclue.

Mais M. Tapie a gagné du temps, qu'il peut mettre à profit, compte tenu de sa combativité, pour desserrer l'étouffement de ses créanciers et des diverses poursuites pénales dont il est l'objet.

M. Tapie est en effet mis en examen (inculpé) dans plusieurs affaires, certaines touchant à des opérations financières illicites, d'autres au monde du sport, puisque l'homme d'affaires fut le «patron» du club de football l'Olympique de Marseille pendant des années.

Me Francis Bousquet, l'un des avocats de Bernard Tapie, a jugé «sage» le jugement rendu hier par le Tribunal de commerce de Paris. «Ce jugement permet la préservation de l'outil industriel, et c'est ce que souhaitait Bernard Tapie», a ajouté l'avocat.

## Les réfugiés rwandais terrorisés

### Un leader hutu promet de reprendre le pouvoir

Goma (AFP) — Plusieurs dizaines de milliers de réfugiés se sont déplacés ces derniers jours en direction de divers camps du nord de Goma (Zaire), poussés par la peur ou contraints par les soldats zairois de quitter les villages dans lesquels ils avaient élu domicile, a indiqué hier le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) à Goma.

Les réfugiés descendent de la région de Rutshuru et vont vers le camp de Katalé (60 km au nord de Goma), ou quittent ce camp pour se rendre dans ceux de Kahindo ou Kibumba, situés plus au sud, a précisé devant la presse Joël Boutroux, délégué du HCR à Goma.

Les camps de Goma abritent plus de 800 000 réfugiés. Ces déplacements de populations font suite aux affrontements violents qui avaient éclaté en fin de semaine dernière, dans les environs du camp de Katalé, entre réfugiés et soldats zairois. Selon un bilan révisé communiqué par le HCR, ces affrontements ont fait 27 morts, dont trois Zairois et 77 blessés, dont un Zairois.

À la suite de ces incidents, les autorités zai-

roises avaient décidé de ne plus tolérer l'installation des réfugiés en dehors des camps et avaient refoulé vers le Rwanda une trentaine de réfugiés arrêtés pour divers délits.

Selon le HCR, qui a rendu visite à ces prisonniers maintenus détenus à Gisenyi (nord-ouest du Rwanda), six des 37 personnes expulsées sont en fait zairoises. «Nous ne savons pas pourquoi ils ont été expulsés. Ils ont probablement été sortis de leurs cellules en même temps que les autres», a supposé M. Boutroux.

«La guerre recommencera probablement avant les élections, si elles n'ont lieu au Rwanda que dans cinq ans», a déclaré hier à Goma le président du Mouvement républicain national pour la démocratie et le développement (MRND), Mathieu Ndirimpatsé.

Le MRND était le parti du président rwandais Juvénal Habyarimana, tué le 6 avril. Accusé par les nouvelles autorités rwandaises d'avoir planifié les massacres, il ne participe pas au gouvernement mis en place à Kigali en juillet, pas plus qu'à l'Assemblée nationale de transition installée la semaine dernière.

«Nous voulons les négociations», a déclaré

M. Ndirimpatsé à des journalistes, avant d'exprimer des doutes quant à la possibilité de les organiser.

La durée de la période de transition et la date des élections n'ont pas été fixées officiellement au Rwanda mais, en juillet dernier, le FPR avait suggéré que cette durée soit de cinq ans, alors que les accords de paix d'Arusha (août 1993) prévoyaient 22 mois.

M. Ndirimpatsé estime que «d'ici trois ans environ, la géopolitique de la région aura changé». «Ceux qui sont ensemble, ceux qui sont forts aujourd'hui, pourraient ne plus l'être demain», a-t-il ajouté, laissant entendre que l'ancien régime, contraint à l'exil, pourrait bénéficier d'ici quelques temps du soutien nécessaire à son retour sur la scène politique, par la négociation ou la force.

«Nous n'avons aucune intention de lancer des attaques massives (au Rwanda), mais il ne faut pas beaucoup de moyens pour déstabiliser un pays», a-t-il ajouté, tout en démentant que la France continue de soutenir militairement ou financièrement l'ancien régime rwandais.

LIBYE

## L'ONU maintient les sanctions

New York (AFP) — Le Conseil de sécurité de l'ONU a maintenu en l'état hier le régime de sanctions internationales contre la Libye, estimant que Tripoli ne s'est toujours pas conformé aux demandes des Nations unies liées à l'affaire de l'attentat de Lockerbie.

À l'issue d'une réunion de consultations et après avoir entendu l'avis de tous les membres du Conseil de sécurité, sa présidente en exercice, Mme Madeleine Albright (États-Unis), a conclu que les conditions pour une levée des sanctions contre Tripoli ne sont pas réunies.

La Libye est soumise depuis avril 1992 à un

embargo aérien et militaire, auquel le Conseil de sécurité a ajouté il y a un an des sanctions économiques, comprenant le gel de certains avoirs libyens à l'étranger et un embargo des biens liés à l'industrie pétrolière.

Le Conseil de sécurité demande à la Libye de livrer aux États-Unis ou à la Grande-Bretagne les deux suspects de l'attentat de 1988 contre un Boeing de la Pan Am au dessus de Lockerbie, en Écosse (270 morts).

Tripoli doit également coopérer avec la justice française à propos d'un autre attentat, perpétré l'année suivante contre un DC-10 d'UTA (Niger, 170 morts), dans lequel quatre autres Libyens seraient impliqués.

Bijouterie

### GAMBARD

Vente et service technique  
630-A, rue Cathcart, Montréal, centre-ville  
866-3876  
AGENT OFFICIEL ROLEX



## CONCOURS JEUNES JOURNALISTES

### DU SECONDAIRE, DU COLLÉGIAL ET DE L'UNIVERSITÉ

Ces trois nouveaux concours de rédaction s'adressent aux :

- ✓ élèves des quatrième et cinquième années du secondaire;
- ✓ collégiennes et collégiens;
- ✓ étudiantes et étudiants universitaires.

Il s'agit de soumettre un texte d'opinion sur un sujet lié aux champs d'intérêt des jeunes.

- AU SECONDAIRE, le texte doit avoir environ 500 mots.
- AU COLLÉGIAL, le texte doit avoir environ 750 mots.
- À L'UNIVERSITÉ, les textes soumis doivent avoir été publiés et contenir environ 1 000 mots.

Des prix formidables !

- Neuf bourses offertes par DicoRobert : 3 bourses de 500 \$, 3 bourses de 300 \$, 3 bourses de 200 \$, et autant de dictionnaires Robert 1;
- le trophée Mérite du français en éducation Jeunes Journalistes;
- la publication des textes gagnants dans *Le Devoir*;
- un stage dans un journal ou dans une station de radio ou de télévision.

DICTIONNAIRES LE ROBERT  
Toute la richesse de la langue

LE MAGAZINE

Pour plus de renseignements, procurez-vous le dépliant rédigé à cet effet. Il a été envoyé dans toutes les écoles secondaires, à tous les journaux d'écoles ou d'étudiants et dans tous les services d'élèves ou d'étudiants des établissements d'enseignement. Vous pouvez également écrire ou téléphoner au : Ministère de l'Éducation 1035, De La Chevrotière Québec (Québec) G1R 5A5 Téléphone : (418) 643-7095 Télécopieur : (418) 528-2080

Date de tombée des textes : le 20 janvier 1995.

LE DEVOIR

CONSEIL PÉDAGOGIQUE INTERDISCIPLINAIRE DU QUÉBEC

Gouvernement du Québec  
Ministère de l'Éducation

Québec

## • LE MONDE •

## Zedillo tend la main à l'opposition mexicaine

*Un membre du PAN est nommé ministre*

Mexico (service espagnol de l'AFP) — Le président Ernesto Zedillo, qui entre en fonction aujourd'hui comme président de la république mexicaine, a fait connaître hier la composition de son cabinet. Pour la première fois, un membre d'un parti d'opposition y détiendra un poste clé, celui de procureur général de la république, ou ministre de la Justice. Fernand Antonio Lozano Garcia, avocat de 41 ans élu sous la bannière du PAN (Parti d'action nationale), sera le seul membre du cabinet qui n'appartienne pas au parti présidentiel, le PRI (Parti révolutionnaire institutionnel) lequel, sous différentes appellations, est aux commandes depuis 65 ans au Mexique.

La tâche du ministre Lozano ne sera pas facile. Il hérite d'un ministère qui vit une crise aiguë affectant sa crédibilité et son prestige. Le sous-procureur Mario Ruiz Massieu a en effet remis sa démission avec fracas la semaine dernière, accusant son supérieur de faire entrave à l'enquête sur l'assassinat de son frère José Francisco, qui était le numéro deux du PRI.

On peut aussi prendre en compte deux dossiers très chauds que trouvera dans ses classeurs le nouveau ministre mexicain de la Justice : les explications officielles données jusqu'à maintenant sur l'assassinat de Luis Donaldo Colosio par un «tueur solitaire» ne satisfont pas une bonne part de l'opinion,

pas plus d'ailleurs que celles sur la mort du cardinal Posada, assassiné à Guadalajara en 1993 parce que, supposément, des mafiosi l'auraient pris pour un «capo» rival.

Le PAN, de mouvance catholique au départ, est un parti formé il y a 50 ans environ. Il a fait élire le 21 août dernier 118 députés et 25 sénateurs. Ce sont des «panistes» qui occupent les sièges de gouverneurs dans la Basse Californie du Nord, dans Chihuahua et, par intérim, dans l'État de Guanajuato. Le candidat du PAN à la présidence Diego Fernandez décrochait pour sa part 26 % des voix (son prédécesseur, Manuel Clouthier, avait en 1988 récolté 18 % des suffrages populaires).

Le PAN est ainsi devenu le

deuxième parti du pays, délogeant le parti de centre-gauche PRD (Parti révolutionnaire démocratique) dirigé par Cuahutemoc Cardenas, fils du général Lazaro Cardenas auquel les Mexicains doivent, à la fin des années trente, la nationalisation du pétrole.

Le nouveau porte-parole de la présidence mexicaine, Carlos Solomon, a livré hier la liste des plus proches collaborateurs d'Ernesto Zedillo qui ne doit accéder au Palais présidentiel qu'au fait que Colosio est mort sous les balles d'un assassin (Colosio fut le premier choix comme dauphin de Carlos Salinas de Gortari). Selon Solomon, le nouveau cabinet des ministres allie la vigueur de la jeunesse à l'expérience de la maturité, en

plus de refléter le «pluralisme» mexicain et la part croissante qui revient aux femmes dans les prises de décisions.

Parmi les 18 ministres en titre, outre Me Lozano qui doit en principe obtenir l'aval du PAN pour siéger au cabinet de Zedillo, l'on note que José Angel Gurria sera chargé des Relations extérieures, que Jaime Serra Puche (proche collaborateur de Salinas) hérite des Finances et que Ignacio Pichardo se retrouve à l'Énergie et aux Mines.

La Pêche, le Tourisme et le poste de Contrôleur sont attribués à des femmes: Julia Carabias, Silvia Hernandez et Norma Samaniego. Le Développement social est confié Carlos Rojas tandis qu'à la Guber-

nacion (ou ministère de l'Intérieur) est nommé Esteban Moctezuma. Fausto Alzati (Éducation), Juan Ramon de la Fuente (Santé) et Santiago Onate (Travail) entrent aussi au cabinet de Zedillo tandis que la Réforme agraire devient la responsabilité de Miguel Limon Rojas — ce dernier sera appelé à défendre le nouvel article 27 de la Constitution qui modifie le classement des propriétés agraires et déplaît grandement aux émules de Zapata qui se battit dans les années dix au cri de «Terre et Liberté».

Luis Tellez est nommé à la tête de la puissante «Officine de la présidence», l'état-major présidentiel revient au général Roberto Miranda et la mairie de Mexico à Oscar Espinoza.



Au beau milieu  
de Love Story, j'ai  
fondu. Un torrent,  
une cascade, que dis-je,  
un déluge. Je n'avais jamais autant  
pleuré de ma vie. À côté de moi, le  
Saint-Laurent avait l'air d'une  
barboteuse. Mais ce cher Philippe  
avait tout prévu : il m'a tendu ses  
papiers-mouchoirs en souriant.  
Comment résister, il avait les yeux  
de Ryan O'Neal...

Le papier. Au cœur même de nos vies.

Les fabricants de pâtes et papiers du Canada

# AGENDA CULTUREL

## CINÉMA



**BERRI:** 1280, Berri (288-2115) — Entretien avec un vampire 13 h 30, 15 h 15, 19 h 21 h 30 — **Frankenstein** 19 h, 21 h 40 — **Princesse des cygnes** 13 h 15, 17 h, 19 h — **Fiction pulpeuse** 13 h 30, 17 h 20 h 30 — **Le spécialiste** 21 h 30 — **Le retour des aventuriers du timbre perdu** 13 h, 15 h, 17 h — **Richard et le secret des livres magiques** 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15

**BROSSARD:** (849-3456) — **Le professionnel** sam. dim. 13 h 30, 15 h 55, 19 h 10, 21 h 25, sem. 19 h 10, 21 h 25 — **Frankenstein** 21 h — **La Princesse des cygnes** sam. dim. 13 h 30, 15 h 25, 17 h 15, 19 h 05, sem. 19 h 05 — **Richard et le secret des livres magiques** sam. dim. 13 h 45, 15 h 30, 17 h 15, 19 h 20 h 45; sem. 19 h 20 h 45

**CARREFOUR DU NORD:** 900, rue Grignon, St-Jérôme (849-3456) — **La Princesse des cygnes** sam. dim. 13 h 30, 15 h 55, 19 h 10, 21 h 25, sem. 19 h 10, 21 h 25 — **Frankenstein** 21 h — **La Princesse des cygnes** sam. dim. 13 h 30, 15 h 25, 17 h 15, 19 h 05, sem. 19 h 05 — **Richard et le secret des livres magiques** sam. dim. 13 h 45, 15 h 30, 17 h 15, 19 h 20 h 45; sem. 19 h 20 h 45

**CARREFOUR LAVAL:** 2330, Le Carrefour (688-6684) — **La Filles de Arctagnan** 19 h, 21 h 20 — **Pulp Fiction** 20 h 50 — **Miracle on 34th Street** sam. dim. mar. 13 h 30, 16 h 15, 19 h 05, 21 h 30 — **Le Masque** sam. dim. mar. 13 h 30, 16 h 15, 19 h 05, 21 h 30 — **Swan Princess** sam. dim. mar. 13 h 30, 16 h 15, 19 h 05, 21 h 30 — **Le retour des aventuriers du timbre perdu** 13 h, 15 h, 17 h, 19 h — **The Pagemaster** sam. dim. mar. 13 h 30, 16 h 15, 19 h 05, 21 h 30 — **Richard et le secret des livres magiques** sam. dim. 13 h 45, 15 h 30, 17 h 15, 19 h 20 h 45; sem. 19 h 20 h 45

**CENTRE EATON:** 705, Ste-Catherine O. (985-5730) — **Interview with the Vampire** 12 h 30, 13 h 15, 15 h 30, 16 h 10, 18 h 30, 19 h 15, 20 h 15, 22 h; dern. rep. minuit — **Lion King** 12 h 10, 14 h 35, 16 h 55, 19 h 21 h 40; dern. rep. ven. sam. 23 h 35 — **Low Down Dirty Shame** 12 h 20, 14 h 45, 17 h 05, 19 h 20, 21 h 40; dern. rep. ven. sam. 23 h 45 — **The Pagemaster** 12 h 15, 14 h 40, 17 h, 19 h 10, 21 h 35; dern. rep. ven. sam. 23 h 40 — **New Karate Kid** sam. dim. 12 h 30 — **La porte des étoiles** 13 h 05, 16 h, 19 h 25, 21 h 55; sam. dim. 14 h 30, 16 h 50; dern. rep. ven. sam. 0 h 15

**CINÉ-CAMPUS:** 2332, bd Édouard-Montpetit, 6e étage (343-7682)

**CINÉMA BOUCHERVILLE:** 20, bd de Montagne, Boucherville — **Entretien avec un vampire** sam. dim. mar. 13 h 10, 16 h, 19 h, 21 h 30, ven. lun. 19 h, 21 h 30 — **La Guerre 21 h 15** — **Le spécialiste** sam. dim. mar. 13 h 10, 16 h, 19 h, 21 h 30, 21 h, ven. lun. 19 h, 21 h — **Richard et le secret des livres magiques** sam. dim. mar. 13 h 15, 17 h, 19 h, 21 h, ven. lun. 19 h, 21 h — **Rivière sauvage** 19 h — **La Princesse des cygnes** sam. dim. mar. 13 h, 15 h, 17 h, 19 h — **Le professionnel** sam. dim. mar. 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h, ven. lun. 19 h, 21 h — **Windigo** sam. dim. mar. 13 h 15 h, 17 h, 19 h, 21 h, ven. lun. 19 h, 21 h

**CINÉMA ÉGYPTIEN:** 1455, Peel (843-3112) — **Junior** 13 h 45, 16 h 15, 19 h, 21 h 20 — **Caro Diario** 14 h, 19 h — **Frankenstein** 16 h 15, 21 h 10 — **The Advocate** 14 h, 16 h 15, 19 h 05, 21 h 30

**CINÉMA LANGELIER:** 7305, Langelier (255-5482) — **La Guerre** sam. dim. 13 h 30, 16 h 30, 18 h 30, 21 h; sem. 19 h 30, 21 h, dern. rep. ven. sam. 23 h 20 — **La Princesse des cygnes** sam. dim. 13 h, 14 h 45, 16 h 30, 18 h 15; sem. 18 h 15 — **Le spécialiste** 20 h 50 — **Le professionnel** sam. dim. 12 h 45, 14 h 30, 16 h 15, 19 h 10, 21 h 30, 21 h 30; dern. rep. ven. sam. 23 h 35 — **Le professionnel** sam. dim. 13 h, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 25; sem. 19 h 15, 21 h 25; dern. rep. ven. sam. 23 h 30 — **Entretien avec un vampire** sam. dim. 13 h 05, 15 h 35, 18 h 50, 21 h 20; sem. 18 h 50, 21 h 20, dern. rep. ven. sam. 23 h 40 — **Richard et le secret des livres magiques** sam. dim. 13 h, 14 h 40, 16 h 20, 18 h, 19 h 21 h 20; sem. 18 h, 19 h 21 h 20 — **Fiction pulpeuse** dern. rep. ven. et sam. 23 h 35

**CINÉMA NOUVEL ÈLYSÉE:** (288-1857) — **Le professionnel** sam. dim. 13 h 30, 16 h 10, 19 h, 21 h 30; sem. 16 h 10, 19 h, 21 h 30 — **Rouge** sam. dim. 13 h 30, 15 h 15, 17 h 19 h 30, 21 h 45, sem. 17 h 20, 19 h 30, 21 h 45

**CINÉMA OPE:** 1564, St-Denis (496-6995) — Salle 1 (images du monde arabe 16 h 30, 18 h 30) — **La liberté en colère** 20 h

**CINÉMA PARALLÈLE:** 3682, bd St-Laurent (843-6041) — Du 1er au 4 décembre: Événement Dali: troc films 19 h 30, 21 h

**CINÉMA DE PARIS:** 896, Ste-Catherine O. (875-7284)

**CINÉMA POINTE-CLAIRE:** 6341, Transcanadienne (630-7266) — **The Pagemaster** sam. dim. mar. 13 h 45, 15 h 30, 17 h 15, 19 h 15, 21 h; ven. lun. 19 h 15, 21 h — **War** 19 h, 21 h 20 — **Junior** sam. dim. mar. 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 20; ven. lun. 19 h, 21 h 20 — **Swan Princess** sam. dim. mar. 13 h 30, 16 h 20, 17 h 10 — **Miracle on 34th Street** sam. dim. mar. 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 20; ven. lun. 19 h, 21 h 30 — **The Professional** sam. dim. mar. 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30; ven. lun. 19 h, 21 h 30 — **Pulp Fiction** sam. dim. mar. 14 h 15, 17 h 30, 20 h 45; ven. lun. 20 h 45

**CINÉMA STE-THÉRÈSE:** 300, rue Sicard, Ste-Thérèse — **Sur les traces du Père Noël** sam. dim. 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h; dern. rep. ven. sam. 23 h — **La porte des étoiles** sam. dim. 13 h 10, 15 h 40, 17 h 50, 21 h 10; sem. 18 h 50, 21 h 10; dern. rep. ven. sam. 23 h 30 — **Entretien avec un vampire** sam. dim. 12 h 45, 16 h 30, 18 h 50, 21 h 20; sem. 18 h 50, 21 h 20; dern. rep. ven. sam. 23 h 40 — **Le roi lion** sam. dim. 13 h 14 h 50, 16 h 45, 18 h 30, 20 h 20 — **Richard et le secret des livres magiques** sam. dim. 13 h 45, 15 h 30, 17 h 15, 19 h 20 h 45; sem. 19 h 20 h 45

**CINÉMA THÉÂTRE:** 300, rue Sicard, Ste-Thérèse — **Sur les traces du Père Noël** sam. dim. 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h; dern. rep. ven. sam. 23 h — **La porte des étoiles** sam. dim. 13 h 10, 15 h 40, 17 h 50, 21 h 10; sem. 18 h 50, 21 h 10; dern. rep. ven. sam. 23 h 30 — **Entretien avec un vampire** sam. dim. 12 h 45, 16 h 30, 18 h 50, 21 h 20; sem. 18 h 50, 21 h 20; dern. rep. ven. sam. 23 h 40 — **Le roi lion** sam. dim. 13 h 14 h 50, 16 h 45, 18 h 30, 20 h 20 — **Richard et le secret des livres magiques** sam. dim. 13 h 45, 15 h 30, 17 h 15, 19 h 20 h 45; sem. 19 h 20 h 45

**CINÉMATHEQUE QUÉBÉCOISE:** 335, de Maisonneuve E. (842-9768) — **Le grand blond avec une chaussure noire** 18 h 35 — **Boulevard du rhum** 20 h 35

**CINÉPLEX CENTRE-VILLE:** (849-3456) — **Vivral** sam. dim. 13 h 15, 16 h, 19 h, 21 h 30; sem. 16 h, 19 h, 21 h 30 — **Rouge** sam. dim. 13 h 15, 16 h, 19 h, 21 h 30; sem. 16 h, 19 h, 21 h 30 — **Vent de Wyoming** sam. dim. 13 h 30, 16 h 30, 19 h, 21 h 30; sem. 16 h 30, 19 h, 21 h 30 — **Grosse fatigue** sam. dim. 13 h, 17 h, 19 h; sem. 17 h, 19 h — **Frankenstein** 16 h 10, 21 h 30 — **Entretien avec un vampire** sam. dim. 13 h 30, 16 h 15, 19 h 15, 21 h 35; sem. 16 h 15, 19 h, 21 h 35 — **The War** sam. dim. 13 h 15, 19 h; sem. 19 h — **Le parfum d'Yvonne** 15 h, 21 h 15 — **Priscilla Queen of the Desert** sam. dim. 13 h 15, 16 h 15, 19 h, 21 h 30; sem. 16 h 15, 19 h, 21 h 30 — **The Professional** sam. dim. 13 h, 16 h, 19 h, 21 h 30; sem. 16 h, 19 h, 21 h 30 — **Eat Drink**

**Man Woman** sam. dim. 13 h 10, 16 h 15, 19 h, 21 h 35; sem. 16 h 30, 19 h, 21 h 35

**COMPLEXE DESJARDINS:** (288-3141) — **Windigo** 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30 — **La fille de Arctagnan** 13 h 30, 16 h 10, 19 h 21 h 30 — **La guerre** 13 h 15, 16 h 15, 19 h 05, 21 h 30 — **Journal intime** 13 h 55, 16 h 15, 19 h 15, 21 h 25

**CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE DE MONTRÉAL:** 1400, de Maisonneuve Ouest (848-3878)

**CRÉMAZIE:** 8610, St-Denis (388-4210) — **La Porte des étoiles** sam. dim. 13 h 40, 16 h 05, 19 h, 21 h 30; sem. 19 h, 21 h 30

**DAUPHIN:** 2396, Beauharnois — **Le professionnel** sam. dim. 14 h, 16 h 15, 19 h 15, 21 h 30; sem. 19 h 15, 21 h 20 — **Sur les traces du Père Noël** sam. dim. 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30; sem. 19 h 30, 21 h 30

**DÉCARIE:** (849-3456) — **Star Trek: Generations** sam. dim. 13 h 30, 16 h, 19 h, 21 h 30; sem. 19 h, 21 h 30 — **The Professional** sam. dim. 13 h 30, 16 h, 19 h, 21 h 30; sem. 19 h, 21 h 30

**DORVAL:** 2600, Dorval (631-8586) — **Star Trek VII: Generations** 19 h 05, 21 h 35; sam. dim. 13 h, 16 h: **Junior** 19 h, 21 h 30; sam. dim. 13 h 15, 15 h 45 — **Interview with the Vampire** 19 h 10, 21 h 40; sam. dim. 15 h 30 — **Lion King** 19 h, 21 h; sam. dim. 13 h, 15 h, 17 h

**DU PARC:** 3575, du Parc (844-9470) — **Star Trek VII: Generations** 19 h, 21 h 30; sam. dim. 13 h 30, 16 h — **Low Down Dirty Shame** 19 h 10, 21 h 30; sam. dim. 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10 — **Interview with the Vampire** 18 h 45, 21 h 40; sam. dim. 13 h 15, 16 h

**FAMOUS PLAYERS POINTE-CLAIRE:** 185, Hymus (697-8095) — **Stargate** 19 h 10, 21 h 55; ven. mar. 13 h 35, 16 h 20; sam. dim. 16 h 20 — **Lion King** 19 h 05, 21 h 25; ven. sam. dim. mar. 12 h 10, 14 h 30, 16 h 50 — **Star Trek: Generations** 19 h 30, 20 h; ven. sam. dim. mar. 12 h, 14 h 30, 17 h — **The Santa Clause** 19 h, 21 h 20; ven. sam. dim. mar. 12 h 05, 14 h 25, 16 h 45 — **Interview with the Vampire** 19 h 05, 21 h 50; ven. sam. dim. mar. 13 h 30, 16 h 15 — **Low Down Dirty Shame** 19 h 15, 21 h 35; ven. sam. dim. mar. 12 h 15, 14 h 35, 16 h 55 — **Camilla** 19 h 15, 21 h 30; ven. sam. dim. mar. 12 h 30, 14 h 45, 17 h

**FAUBOURG SAINTE-CATHERINE:** 1616, Ste-Catherine O. (932-2230) — **Pulp Fiction** 13 h 45, 17 h, 20 h — **Miracle on 34th Street** 13 h 30, 16 h, 19 h, 21 h — **La guerre** 13 h 30, 16 h, 21 h 30 — **Bullets over Broadway** 14 h 15, 16 h 15, 19 h, 21 h 15 — **Shawshank Redemption** 13 h 15, 15 h 50, 18 h 35, 21 h 15

**GALERIE LAVAL:** 1545, Le Corbusier (688-7776) — **Windigo** sam. dim. mar. 13 h 15, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h 15; ven. lun. 19 h, 19 h, 21 h, 21 h 15 — **Frankenstein** 21 h 25 — **Le retour des aventuriers du timbre perdu** sam. dim. mar. 13 h, 15 h, 17 h — **Histoire d'Amour** 19 h 15 — **Entretien avec un vampire** sam. dim. mar. 16 h 30, 19 h, 21 h 30; ven. lun. 19 h, 21 h 30 — **The War** sam. dim. mar. 13 h 30 — **André visionnement spécial** le 26 et 27 nov. à 10h (gratuit) — **Richard et le secret des livres magiques** sam. dim. mar. 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 05; ven. lun. 19 h, 21 h 05

**GREENFIELD PARK:** 519, Taschereau (671-6129) — **Star Trek: Generations** 19 h 15, 21 h 45; sam. dim. 13 h 45, 16 h 30 — **Interview with the Vampire** 19 h 35, 22 h 05; sam. dim. 13 h 15, 16 h 15 — **Sur les traces du Père Noël** 19 h, 21 h 30; sam. dim. 13 h 15, 16 h 15

**IMAX:** Vieux-Port de Montréal, angle de la Commune et St-Laurent, quéral King-Edwards (495-1143) — Jusqu'au 14 mai 1995: **Imagine-3D / À vol d'oiseau** sam. dim. mar. 13 h 15; mer. jeu. ven. dim. 11 h 45; mar. jeu. sam. 13 h 15; mar. à dim.; 19 h 15 h; mar. à dim.; 20 h 45; mer. ven. dim. — Jusqu'au 15 janvier 1995: **En direct de l'espace / Grand canyon** 14 h 45; mar. à dim.; 16 h 45; mer. ven. dim.

**LAVAL:** 1600, Le Corbusier (688-7776) — **The Santa Clause** 12 h 10, 14 h 30, 16 h 45, 19 h, 21 h 20; dern. rep. sam. 23 h 30 — **Interview with the Vampire** 13 h 15, 16 h, 19 h, 21 h 45; dern. rep. sam. 0 h 15 — **Stargate** 13 h 30, 16 h 15, 19 h 05, 21 h 20; dern. rep. ven. sam. 23 h 45 — **Star Trek: Generations** 12 h 05, 14 h 30, 16 h 50, 19 h 20, 21 h 50; dern. rep. ven. sam. 23 h 35 — **Star Trek: Generations (v.f.)** 12 h 30, 14 h 45, 17 h, 19 h 20, 21 h 30; dern. rep. ven. sam. 23 h 35 — **Star Trek: Generations (v.f.)** 12 h 30, 14 h 45, 17 h, 19 h 20, 21 h 30; dern. rep. ven. sam. 23 h 35 — **Star Trek: Generations (v.f.)** 12 h 30, 14 h 45, 17 h, 19 h 20, 21 h 30; dern. rep. ven. sam. 23 h 35

**LAVAL 2000:** 3195, St-Martin O. (687-5207) — **Le professionnel** sam. dim. 13 h 40, 15 h 50, 19 h 15, 21 h 25; sem. 19 h 15, 21 h 25 — **Le spécialiste** sam. dim. 13 h 45, 16 h, 19 h, 21 h 30; sem. 19 h, 21 h 30

**LEWIS:** 954, Ste-Catherine O. (861-7437) — **Star Trek VII: Generations** 13 h, 16 h, 19 h, 22 h; dern. rep. ven. sam. 23 h — **The Santa Clause** 12 h 30, 14 h 40, 16 h 55, 19 h 10, 21 h 20; dern. rep. sam. 23 h 30 — **Stargate** 13 h 30, 16 h 20, 19 h, 21 h 45; dern. rep. ven. sam. 0 h 15 — **Camilla** 12 h 55, 15 h, 17 h 05, 19 h 20, 21 h 30; dern. rep. ven. sam. 23 h 35 — **Forrest Gump** 12 h 45, 15 h 45, 18 h 45, 21 h 35; dern. rep. ven. sam. 0 h 10

**OMEGA:** 2665, ch. Chambly (647-1122) — **Star Trek: Generations** sam. dim. 13 h, 15 h 30, 19 h, 21 h 30; sem. 19 h, 21 h 30 — **Le roi lion** sam. dim. 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h 30; sem. 19 h 15, 21 h 30 — **Richard et le secret des livres magiques** sam. dim. 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h 30; sem. 19 h 15, 21 h 30 — **Entretien avec un vampire** sam. dim. 13 h, 15 h 30, 21 h 30; sem. 21 h 30 — **Frankenstein** 21 h 30

**PALACE:** 698, Ste-Catherine O. (866-6991) — **The Specialist** 13 h 10, 15 h 15, 17 h 20, 19 h 30, 21 h 40 — **Nostradamus** 13 h 40, 16 h 30, 19 h, 21 h 25 — **Exotica** 17 h 30, 21 h 30 — **Priez pour moi** 13 h 30, 15 h 30, 19 h 35 — **Clerks** 13 h, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 20, 21 h 30 — **La reine Margot** 15 h 30, 20 h 45 — **Love Affair** 13 h 20, 18 h 30 — **Double Dragon** 13 h, 15 h — **Natural Born Killers** 17 h, 19 h 20, 21 h 40

**PARISIEN:** 480, Ste-Catherine O. (866-3856) — **Le roi lion** 12 h 45, 14 h 45, 16 h 45, 19 h 05, 21 h 20 — **Colonel Chabert** 13 h 30, 16 h, 18 h 45, 21 h 05 — **October** 12 h, 14 h 15, 16 h 30, 18 h 55, 21 h 25 — **Les roseaux sauvages** 12 h 35, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 10, 21 h 30 — **Sur les traces du Père Noël** 12 h 40, 14 h 50, 17 h, 19 h 20, 21 h 40 — **Star Trek: Generations** 12 h, 14 h 30, 17 h, 19 h 30, 22 h — **Soleil trompeur** 12 h 05, 15 h 15, 18 h 15, 21 h 15

**PINE DE STE-ADELE:** (229-7655) — **Pulp Fiction** sam. 20h; sem. dim. 19 h 45 — **Windigo** sam. 19 h 10, 21 h 45; sem. dim. 20 h 20 — **Interview with the Vampire** sam. 18 h 50, 21 h 45; sem. dim. 20 h 15 — **Star Trek Generations** sam. 19 h 10, 21 h 50; sem. dim. 20 h 20 — **The Professional** sam. 19 h, 21 h 50; sem. dim. 20 h 20

**PLACE ALEXIS NIBON:** (935-4246) — **The Professional** 14 h, 16 h 30, 19 h 05, 21 h 30 — **The War** 19 h 10, 21 h 35 — **Junior** 13 h 35, 16 h, 19 h 20 h 30 — **Swan Princess** 13 h 30, 15 h 20, 17 h 15

**PLACEMENTS:** 800, Ste-Catherine O. (866-3856) — **Le roi lion** 12 h 45, 14 h 45, 16 h 45, 19 h 05, 21 h 20 — **Colonel Chabert** 13 h 30, 16 h, 18 h 45, 21 h 05 — **October** 12 h, 14 h 15, 16 h 30, 18 h 55, 21 h 25 — **Les roseaux sauvages** 12 h 35, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 10, 21 h 30 — **Sur les traces du Père Noël** 12 h 40, 14 h 50, 17 h, 19 h 20, 21 h 40 — **Star Trek: Generations** 12 h, 14 h 30, 17 h, 19 h 30, 22 h — **Soleil trompeur** 12 h 05, 15 h 15, 18 h 15, 21 h 15

**PIRE DE STE-ADELE:** (229-7655) — **Pulp Fiction** sam. 20h; sem. dim. 19 h 45 — **Windigo** sam. 19 h 10, 21 h 45; sem. dim. 20 h 20 — **Interview with the Vampire** sam. 18 h 50, 21 h 45; sem. dim. 20 h 15 — **Star Trek Generations** sam. 19 h 10, 21 h 50; sem. dim. 20 h 20 — **The Professional** sam. 19 h, 21 h 50; sem. dim. 20 h 20

**PLACE ALEXIS NIBON:** (935-4246) — **The Professional** 14 h, 16 h 30, 19 h 05, 21 h 30 — **The War** 19 h 10, 21 h 35 — **Junior** 13 h 35, 16 h, 19 h 20 h 30 — **Swan Princess** 13 h 30, 15 h 20, 17 h 15

**PLACEMENTS:** 800, Ste-Catherine O. (866-3856) — **Le roi lion** 12 h 45, 14 h 45, 16 h 45, 19 h 05, 21 h 20 — **Colonel Chabert** 13 h 30, 16 h, 18 h 45, 21 h 05 — **October** 12 h, 14 h 15, 16 h 30, 18 h 55, 21 h 25 — **Les roseaux sauvages** 12 h 35, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 10, 21 h 30 — **Sur les traces du Père Noël** 12 h 40, 14 h 50, 17 h, 19 h 20, 21 h 40 — **Star Trek: Generations** 12 h, 14 h 30, 17 h, 19 h 30, 22 h — **Soleil trompeur** 12 h 05, 15 h 15, 18 h 15, 21 h 15

**PINE DE STE-ADELE:** (229-7655) — **Pulp Fiction** sam. 20h; sem. dim. 19 h 45 — **Windigo** sam. 19 h 10, 21 h 45; sem. dim. 20 h 20 — **Interview with the Vampire** sam. 18 h 50, 21 h 45; sem. dim. 20 h 15 — **Star Trek Generations** sam. 19 h 10, 21 h 50; sem. dim. 20 h 20 — **The Professional** sam. 19 h, 21 h 50; sem. dim. 20 h 20

**PLACE ALEXIS NIBON:** (935-4246) — **The Professional** 14 h, 16 h 30, 19 h 05, 21 h 30 — **The War** 19 h 10, 21 h 35 — **Junior** 13 h 35, 16 h, 19 h 20 h 30 — **Swan Princess** 13 h 30, 15 h 20, 17 h 15

**PLACEMENTS:** 800, Ste-Catherine O. (866-38

• CULTURE •

TÉLÉVISION

# Durivage à RDI

PAULE DES RIVIÈRES  
LE DEVOIR

À un mois de l'ouverture du Réseau de l'information (RDI), beaucoup reste à faire pour assurer une mise en ondes harmonieuse de la nouvelle chaîne de Radio-Canada. Les embauches ne sont pas encore complétées, une certaine confusion règne et, comme un cordonnier mal chaussé, le réseau ne fournit présentement aucune information sur ce qui s'y passe.

Selon nos informations, Simon Durivage animerait une émission au nouveau réseau, et la journaliste Michaëlle Jean y sera lectrice-animatrice. Il est bien entendu que ni l'un ni l'autre ne laisserait ses fonctions actuelles. M. Durivage garde l'animation de *Ce soir*. En fait, il semble qu'aucune personne attachée présentement à la première chaîne ne passera totalement à RDI. Mais de nombreux journalistes et animateurs ont été invités à faire leur part pour le lancement de la nouvelle chaîne, avec des salaires pas toujours faramineux...

Les réalisateurs ont également fait part de leur inquiétude à la direction, en demandant de savoir si leurs tâches seront augmentées considérablement avec l'arrivée de la nouvelle chaîne.

La Société Radio-Canada, par ailleurs, a décidé d'annuler la rencontre de presse prévue dans deux semaines mais promet toujours de rendre publique à la mi-décembre toute une série d'informations sur la nouvelle chaîne, incluant le nombre d'embauches. Dans ses communications au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), Radio-Canada avait évalué à 184 le nombre de nouveaux postes requis pour le fonctionnement de RDI, dont 60 à l'extérieur de Montréal.

L'inauguration d'une chaîne d'information 24 heures par jour sept jours par semaine sera la concrétisation d'un projet qui mijote depuis les années 80. Le réseau anglais CBC n'aurait-il pas sa propre chaîne? Ceci dit, les responsables de RDI se sont intéressés au moins autant au fonctionnement de la chaîne de nouvelles américaines CNN qu'au News-world de CBC dans l'élaboration de leur philosophie.

**La saga de ZAP:**  
au tour de TVA de riposter  
La saga autour de la vente de ZAP se poursuit. C'était hier au tour du

vice-président de TVA, M. Michel Chamberland, de réfuter les accusations lancées la veille par le directeur des programmes de Radio-Canada, M. Charles Ohayon, à l'endroit du réseau privé.

M. Chamberland soutient que la vente des droits de deuxième diffusion de *Chambres en ville* n'a jamais été liée aux négociations entourant ZAP, l'excellente série de Radio-Québec que TVA a voulu acheter en seconde diffusion mais que la Société Radio-Canada a finalement arrachée. Ce qui a mis TVA dans un état de fureur, M. Chamberland voyant là une nouvelle illustration de la richesse du réseau public, bref de la concurrence déloyale qu'on lui fait en permanence. Nous avons offert 23 000 \$ par épisode à Radio-Québec. Radio-Canada a payé 30 000 \$, déclarait M. Chamberland, furieux.

Le lendemain, le nouveau directeur des programmes de Radio-Canada, M. Ohayon, déterminé à mettre un terme aux rumeurs sur la richesse de la SRC, rectifiait les propos de M. Chamberland et déclarait sans hésiter que les deux réseaux avaient offert exactement la même somme, soit 30 000 \$. Il révélait que TVA avait omis de mentionner que la vente à Radio-Québec des droits de seconde diffusion de *Chambres en ville*, soit environ 7000 \$ l'épisode, faisait aussi partie de l'offre de TVA.

Erreur, répliquait, hier, M. Chamberland. «Il est tout à fait faux de dire que la deuxième diffusion de *Chambres en ville* faisait partie des négociations sur ZAP». Cette offre, dit-il, était séparée, tout comme l'étaient d'autres discussions qui ont eu lieu à la même époque entre TVA et Radio-Québec sur la vente à TVA des séries *Bombardier* et *Desjardins*, qui n'ont pas non plus abouti.

Le plus ironique dans cette histoire c'est que le vice-président de TVA s'en était d'abord pris non pas à Radio-Canada mais à Radio-Québec, qui, à son avis, l'avait en quelque traître en ayant pris une idée signée TVA (la diffusion de ZAP sur un grand réseau) et en l'ayant proposée à Radio-Canada pour obtenir plus.

Mais le nouveau directeur des programmes de Radio-Canada, qui vient du secteur privé, et qui s'estime ainsi non pollué par une certaine ambiance à la SRC, veut en finir avec cette croyance qu'il y a du gaspillage boulevard René-Lévesque.



Simon Durivage

# Fondation Barnes: l'objectif sera atteint

L'organisateur de l'exposition, Glenn D. Lowry, est nommé au MOMA

MARIE LAURIER  
LE DEVOIR

Il ne reste plus qu'un mois pour visiter l'exposition des chefs-d'œuvre impressionnistes de la fondation Barnes au Musée des beaux-arts de l'Ontario qui a accueilli depuis son ouverture le 17 septembre dernier plus de 450 000 visiteurs. L'objectif de

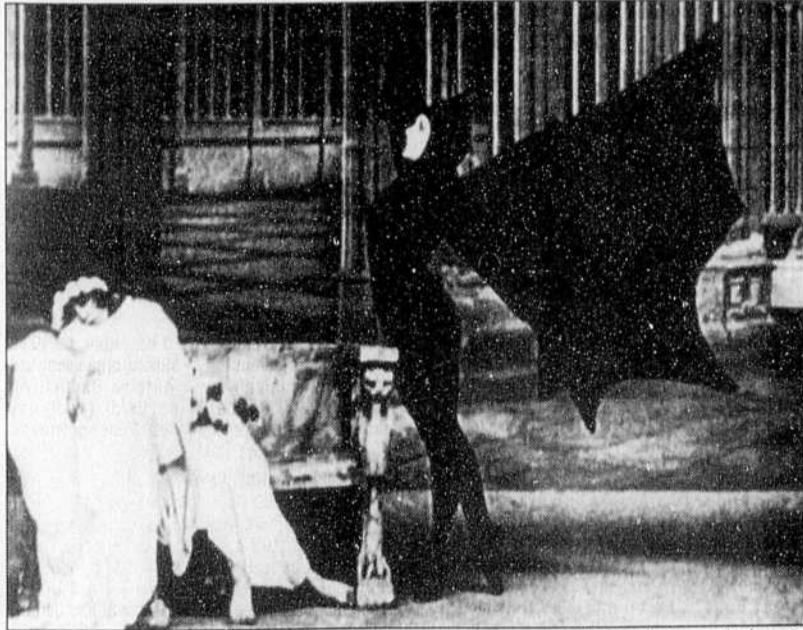
500 000 entrées risque donc d'être confortablement atteint d'ici le 31 décembre alors que l'on remballera les quelque 80 tableaux de Renoir, Matisse, Cézanne, Picasso, Toulouse-Lautrec, Van Gogh, Monet, Manet, Seurat, Rousseau, Modigliani et Braque pour les retourner à Philadelphie. Les Québécois ont été nombreux à se rendre dans la capitale ontarienne

pour visiter non seulement l'exposition Barnes mais également la collection permanente du plus imposant musée du Canada, ce dont se réjouit le directeur Glenn D. Lowry qui occupe cette fonction depuis 1990.

Un des principaux artisans de la venue en exclusivité des précieux tableaux du collectionneur américain Barnes à Toronto, M. Lowry vient

d'être nommé directeur du Museum of Modern Art (MOMA) à New York. Il coiffa officiellement ce titre le 1er juin 1995 et d'ici là partagera son temps entre les deux musées. Il est né à New York en 1954 et détient une maîtrise en art et un doctorat en philosophie de l'Université Harvard qui l'a conduit à sa carrière en muséologie.

## Nuit rouge



SOURCE: CINÉMATHEQUE QUÉBÉCOISE

**AMATEURS de vampires, fans de Dracula, nostalgiques de la Transylvanie et des contrées où les gosses d'ail s'opposent comme des crucifix aux immortels aux babines rougies, à vos marques! Nul besoin d'aller voir Interview with the Vampire, le dernier Neil Jordan donnant la vedette à Brad Pitt et Tom Cruise, pour faire le plein d'hémoglobine. La Cinémathèque vous invite vendredi 18h à une nuit de suspense et de sang. Les Vampires, feuilleton en dix épisodes qu'inventa en 1915 Louis Feuillade, alors directeur chez Gaumont, pour concurrencer Les Mystères de New York qui faisait la bonne fortune du concurrent Pathé, vous sera présenté en son intégralité. Sept heures de dérivantes aventures sur fond de stylo qui tue, de gaz asphyxiants, de lettre empoisonnée, de vamp en collant noir et de vampires semant la terreur. La soirée rouge sera accompagnée au piano par Gabriel Thibaut et Philip Carli.**

**MATINÉES SCOLAIRES OUVERTES AU GRAND PUBLIC**  
**LA SYMPHONIE SYNTHÉTIQUE**  
à Montréal du 1er au 23 décembre à 9h30 et 13h30

1er, 2 déc. École Le Plateau, 3700, Calixa-Lavallée  
8, 9 déc. Polyvalente Calixa-Lavallée, 4444, Henri-Bourassa Est  
14, 15, 16 déc. Polyvalente Louis-Joseph Papineau, 2901, de Louvain  
21, 22, 23 déc. Centre culturel et sportif de l'Est, 4975, Ontario

Admission: 4 \$ Prix de groupe Réservations: tél. 527-7726

**LE MOULIN À MUSIQUE**  
créé des spectacles musicaux pour le jeune public depuis 1980

**LE JEUDI PREMIER DÉCEMBRE...**

**ON VOUS ARRÊTE... pour une bonne cause!**

**ROULEZ**  
vers le coin de rue le plus facile d'accès (un des 26 points d'arrêt ci-dessous)

**DONNEZ**  
vos denrées non périssables pour les familles dans le besoin aux bénévoles:

- du Service de police de la CUM du Bureau québécois de l'Année internationale de la famille de la Fraternité des policiers et policières de la CUM de la Ligue nationale d'improvisation de Jeunesse au Soleil
- Dans le hall de la Place des Arts entre 6h et 15h Patinoire de la LNI

**APPUYEZ**  
ainsi l'action de Jeunesse au Soleil qui redistribuera ces denrées

**Nous vous attendons aux points d'arrêt suivants:**

- Bern & Henri-Bourassa
- Boul. St-Charles (Centre achats Place Pizza Hut)
- Kirkland O. (500' au sud)
- Boul. des Sources & boul. Pierrelonds
- Centre achats Jardins Dorval (Rond point Dorval)
- Laurentien & Côte Vertu
- Cavendish & St-Jacques (sur St-Jacques)
- Dollard & Newman
- De l'Église & de la Vérendrye
- Atwater & Ste-Catherine (Parc Cabot sur Ste-Catherine)
- University coin St-Antoine
- Carré Phillip
- 2460 Rockland (terrain Provisoir)
- Avenue du Parc & Mont-Royal
- De Lorimer & Ontario (caserne pompiers)
- René-Lévesque & St-Urbain
- Papineau & Laurier
- Châteaubriand & Jean-Talon (Métro Jean-Talon)
- Jarry & St-Michel
- Henri-Bourassa & Lacordaire
- St-Michel & Masson
- Notre-Dame & Viau
- Place Versailles (2 points de chute aux extrémités)
- Boulevard des Galeries d'Anjou et Jean-Talon
- Robert-Chevallier & Sherbrooke (Carrefour de la Pointe)
- 27e Avenue & Maurice-Duplessis (Stationnement épicerie Métro)
- Dans le hall de la Place des Arts entre 6h et 15h Patinoire de la LNI

**Le 1er décembre, entre 6h et 15h, ON VOUS ARRÊTE ... POUR UNE BONNE CAUSE!**

**LA TÉLÉ CE SOIR**  
NE MANQUEZ PAS

PAULE DES RIVIÈRES

**JEAN CHRÉTIEN AU SÉNAT FRANÇAIS**  
Jean Chrétien devient, ce matin, le premier chef d'État canadien à prendre la parole devant le Sénat français et le second chef de gouvernement étranger, après Helmut Kohl, à faire l'objet d'une telle considération. En direct.

**TV5, 8h45**

**M'AIMES-TU?**  
Pour souligner la journée internationale du sida, l'émission porte sur la famille au temps du sida.

**Radio-Canada, 19h30**

**POIROT: THE CHOCOLATE BOX**  
Une nouvelle série avec Poirot, toute fraîche. Ce soir, le détective est de retour en Belgique, pour la première fois depuis la guerre. Un meurtre non élucidé l'occupera bientôt entièrement.

**PBS-33, 21h**

Pierre Mignot.  
PHOTO BERTRAND CARRIERE

**LE POINT**  
Un reportage sur Pierre Mignot, directeur de la photographie de Robert Altman, qui vient de signer Prêt-à-porter. Un homme modeste et un grand artiste. Récemment, Laureen Bacall l'a gentiment enlacé en lui disant: «Tu vas me faire belle, dis, Pierre...»

**Radio-Canada, 22h25**

**3000 SCÉNARIOS CONTRE LE SIDA**  
Une trentaine de courts métrages de quelques minutes chacun sur le sida et la prévention des MTS. Les scénaristes sont des jeunes âgés de 12 à 20 ans qui ont participé, en France, à un concours. Il y a du bon et du moins bon.

**TV5, 23h15**

CANAUX	16:30	17:00	17:30	18:00	18:30	19:00	19:30	20:00	20:30	21:00	21:30	22:00	22:30	23:00	23:30
RC	2 2 4 3	Les Nouvelles Aventures des Intrépides	Watatatow	Que le meilleur gagne	Ce soir	L'Arche de Zoé	M'aimes-tu?	Les Filles de Caleb	Tous pour un Débarquement en Normandie	Fous de la pub	Le Téléjournal	Le Point (22:25)	Nouvelles du sport / Météo (23:20)	Cinéma / LA BELLE EMMERDEUSE (4) (23:25)	
TVA	4 5 3 6	Claire Lamarche / Le Centre d'accueil... (16:00)	Mongrain		Le TVA	Piment fort	Chop Suey	Beverly Hills, 90210	Qui vive! / L'histoire de cœur de Michel Bergeron; opérer en écoutant de la musique	Claire Lamarche / Cadeau du mois: les B.B.	Ad / Jim Corcoran, François Dompierre		Le TVA & le TVA Sports / Loteries (23:56)		
RQ	15 17 24	Pacha / Les Bisounours	Robin et Stella	Les 100 Watts	Passe-Partout	Téléservice	Mourir d'amour	Omni Science	Cinéma / VAN GOGH (4) avec Jacques Dutronc, Alexandra London / Les Groupes parlementaires (23:45)						
TQS	2 4 16	Releve le défi (16:00)	Le Grand Journal	La Guerre des clans	Sonia Benezra / Francis Martin, Marie-Soleil Tougas, François Léveillé	Cinéma / LES NUITS DE HARLEM (5) avec Eddie Murphy, Richard Pryor	Détecteurs de mensonges	Le Grand Journal	Sports Plus	Sports Plus Extra					
CBC	5 6	Family Matters	The Simpsons	Fresh Prince of Bel-Air	Newsweek	Health Show (5) Inside Oc	Man Alive	Salute to Dancers for Life	North of 60	CBC Prime Time News	News	Larry Sanders Show			
CTV	8 13	Oprah (16:00)	Blossom	Roseanne	Newsline	Wheel of...	Jeopardy!	Bunsh of Munsch	Tekwar (1/2)	ER	CTV News	Nightline			
ABC	12	Current Affair	First at Five	Coach	News	ABC News	Wheel of...	Jeopardy!	My So-Called Life	Matlock	PrimeTime Live	News	Night... (23:35)		
NBC	3	Fresh Prince	Coach	Price Is Right	News	CBS News	E.T.	Due South	Under Suspicion	Eye to Eye with Connie Chung			The Late Show (23:35)		
PBS	5	Real Stories	News	Coach	News	CBS News	Wheel of...	Jeopardy!	Mad About You	Friends	Seinfeld	Madman of the People	ER		
NBC	10	Aladdin	The Ricki Lake Show	Live at Five	Inside Edition	NBC News	Jeopardy!	Wheel of...	Price Is Right	Extra...					
PBS	33	Oprah (16:00)	Ghostwriter	Carmen...	Science Guy	MacNeil / Lehrer Newshour	Nightly...	Burt Wolf's	Old House	Hometime	Mystery! / Poirot	Great Ocean Liners	Cinéma / THE GLASS KEY (5)		
ONT	57	Carmen...	Science Guy	Ghostwriter	ITN News	Nightly...	MacNeil / Lehrer Newshour	Nature / Cats	Nova / Buried in Ash	Future Quest	Media TV	Yes, Minister	Stolen...		
SE	6	The Young and the Restless	Global News												
TSN	24	Art / Nature	Pingu/Chicken	Polka Dot	Ghostwriter	Gii Nye	Journeys	Studio 2	The Lifeboat	Imprint	Puppets Against Aids	Sportsdesk			
RDS		Embassy World Snooker	Miller's Ski...	NBA Action	Sportsdesk										
RDS		Hockey LAH / Falcons - Rangers (15:30)			Sports 30										
TV5		Pyramide	Espace...	Journal/Revue	Des Chiffres...	Cuisine / ...	Journal FR2	LA Mémoire de la conquête	Paris lumières	Splendeurs et misères...	Toute liberté	Le Soir 3	Visions (22:55)	3000... (23:15)	
CF		Débrouillards	Schtroumpfs	Télé-pirate	Inspecteur	Bibi / Géo.									
MP		M.V. (16:00)	Solidrok	Musique Vidéo	Planète Rock										
MM		The Wedge	VideoFlow	R.S.V.P.	SuperHitVideo	VideoFlow									
SE		L'Homme qui voulait être sa femme (16:50)													
YTV		Superhuman	Batman	Rugrats	Dave Osborne	Rupert	Garfield and...	Pink Panther	Squawk Box	Rough Guide	Tarzan	Today's...	Dave Osborne	Bizarre	Red Green Sh.
TVI		Jeux safari	Addition SVP	Meilleur gagne	Le TVA	Piment fort	Watatatow	Question de...	Roulette VIP	Qui vive!	Claire Lamarche	Ad Lib	Psychotron	Miroir, Miroir	
TALC		Naked Gun 33 1/3 (16:30)	The Paper (17:30) (19:45) (22:00)												

**CINÉMA AU PETIT ÉCRAN**

**LES NUITS DE HARLEM**  
(5) *Harlem Nights*, É.-U. 1989. Comédie dramatique réalisée et interprétée par Eddie Murphy avec Richard Pryor et Danny Aiello. Les tribulations de fils adoptif du propriétaire d'un club de nuit clandestin à la fin des années 30.  
**TQS 19h30 (2h30)**

**VAN GOGH\***  
(4) *Fr. 1991. Drame biographique de M. Pialat avec Jacques Dutronc, Alexandra London et Gérard Sely. Évoque le séjour au printemps 1890 du peintre Van Gogh chez un docteur amateur d'art.*  
**RQ 21h (2h45)**

**THE GLASS KEY**  
(5) É.-U. 1942. Drame policier de S. Heisler avec Alan Ladd, Veronica Lake et Brian Donlevy. Un agent électoral est accusé d'avoir tué le frère de celle qu'il aime.  
**PBS 23h (1h30)**

**LA BELLE EMMERDEUSE**  
(4) *Fr. 1977. Comédie réalisée et interprétée par Roger Coggio avec Isabelle Huppert et Luisa Colpeyn. Ayant organisé son suicide, une jeune femme voit ses plans contrecarrés par un quidam.*  
**SRC 23h25 (2h)**

(1) Chef-d'œuvre (2) Excellent (3) Très bon (4) Bon (5) Passable (6) Médiocre (7) Minable

LE DEVOIR

# CULTURE

ARTS VISUELS



## Une journée sans art

MARIE-MICHÈLE CRON

Aujourd'hui est une journée sans art dont on souligne la sixième année de présence. Parce que des victimes du sida se comptent par milliers, parce que beaucoup d'entre elles étaient impliquées dans le milieu artistique, il est légitime de vouloir leur rendre hommage. Lancé en 1989 par Visual Aids, un réseau de professionnels américains appartenant au domaine des arts visuels, un jour sans art coïncide avec celui que consacre à cette terrible maladie l'Organisation mondiale de la santé. On vient ainsi souligner les réalisations de collègues et d'ami(e)s disparu(e)s dans la tourmente mais également, tous ceux et celles qui ont été touchés par le sida comme par l'urgence d'enrayer cette terrible pandémie. Depuis, cette idée s'est ramifiée pour stimuler les organismes culturels — galeries, musées, médias, etc. — à réfléchir sur la maladie, ou à poser un geste concret pour améliorer la situation. Ainsi, John A. Schweitzer lancera officiellement aujourd'hui une Fondation (tél.: 939-9855) à son nom qui se consacra aux artistes en arts visuels aux prises avec le sida (nous en reparlerons avec plus de précisions la semaine prochaine).

D'autres également participent à cette journée spéciale: Artex, Association des artistes du domaine réputé des arts visuels, Skol, Copie-Art, Dazibao, B-312, Clark, Dare-Dare, Graff, Lieu ouest, Occurrence, Pink, les galeries René Blouin, Rochefort, Samuel Lallouz, Trois Points, Verticale, Stornaway, La Centrale, Leonard et Bina Ellen, Live out Loud, Musée des beaux-arts de Montréal, Observatoire 4, Optica, Opera, PRIM, Nation to Nation, Centre Strathearn, Tangente, Vox Populi et le Regroupement des centres d'artistes autogérés du Québec pour ne nommer que ceux-là. Ils commémoreront la disparition de Pierre-Paul Alix, Denis Bélanger, Michel-Georges Brégent, Peter Cureton, Jean-François Houle, François Houdé, Charles Lamy, Mark Leslie, Bill Morris et Esther Valiquette. En mémoire de cette dernière, Jeanne Crépeau qui expose actuellement à Oboro, couvrira son installation vidéo de draps noirs où sera inscrit le nom de l'artiste à laquelle je rends ici particulièrement hommage pour la témérité et le courage qui ne l'ont jamais quitté, jusqu'au bout, jusqu'à la fin. D'abord parce qu'elle était une femme, une artiste confirmée. Ensuite parce que son film *Le singe bleu* et ses bandes vidéo *Le récit d'A* et *Extenderis*, véritables poèmes visuels, laisseront une trace indélébile, la sienne, dans le champ artistique québécois. Avec cette image inoubliable de la Vallée de la mort qui surgit au détour du Récit d'A: n'est-il pas ironiquement, le plus jeune désert de la planète? Alors, la bouche reste muette et seuls devant lui, les yeux crient de douleur.

Miniatures

C'est l'événement-bénéfice de Dare-dare qui en est à sa sixième année d'existence. *Infiniment petit* comme son nom l'indique, regroupe une soixantaine d'artistes de diverses disciplines qui se plient aux exigences de l'infiniment petit en créant des pièces de petit format — trois pouces sur trois. Chacune des oeuvres miniature exposée dans la galerie jusqu'au 11 décembre prochain sera mise en vente à un prix inférieur à \$125,00. On y retrouve celles de Pierre Bellemare, Marie Bourassa, Marie-Ann Cuff, Suzanne Valotaire, Angèle Verret, Sarla Voyer entre autres. L'événement qui a été présidé par le député de Sainte-Marie-Saint-Jacques, André Boulerice, sera complété les 16 de 16h à 20h, le 17 de 12h à 20h, et le 18 décembre de 12h à 17h à la librairie Champigny par des après-midis d'échanges, de rencontres, entre le public et les artistes membres du centre qui emballeront pour l'occasion les cadeaux dans un papier de leur cru, moyennant une très modique somme.

Dare-Dare, 279, rue Sherbrooke Ouest, espace 311B. Champigny, 4380, rue Saint-Denis.

Soirée reportée

La soirée-anniversaire du CIAC qui devait se dérouler ce soir, a été reportée au mois de mars 1995. Si vous désirez devenir associé du CIAC, vous aurez droit à plusieurs avantages: catalogues, entrées gratuites aux expositions, crédits d'impôts, etc... De plus, des photographes d'Angela Grauerholz sont en vente en édition spéciale de cinquante pour le Centre International d'Art Contemporain de Montréal au coût de 500\$ encadrées. Dépêchez-vous, il n'en reste plus que 15. Renseignements: (514) 288-0811.

EN BREF

MUSÉOBUS DE LA PAIX

La diversité des horizons est, encore cette année, le thème que l'équipe du Muséebus de la Paix propose aujourd'hui et demain aux personnes intéressées à renouer des liens harmonieux avec les premiers habitants du territoire. L'événement, qui prend la forme d'ateliers, a lieu au Muséebus, 760 chemin des Patriotes à Otterburn Park, près de Beloeil. Depuis 1993, des autochtones et des experts en muséologie travaillent conjointement à la réalisation d'une exposition-événement sur le thème «la diversité des horizons». L'exposition se tient dans un musée mobile, aménagé à l'intérieur d'un autobus. Le véhicule circule et permet aux communautés visitées de contribuer à l'exposition. Le séminaire qui a débuté hier marque le début de la phase de production. Pour plus de renseignements: Roger Wyde ou Odette Gariépy, 464-0201.

LE MIGUEL DE CERVANTES À LLOSA

Le prix littéraire Miguel de Cervantes, considéré comme le plus prestigieux dans le monde hispanophone, a été attribué lundi à l'écrivain péruvien Mario Vargas Llosa pour l'ensemble de son œuvre. Né le 28 mars 1936 à Arequipa (Pérou), Mario Vargas Llosa a publié son premier roman, *La Ville et Les Chiens*, en 1963. Il est également l'auteur de *La Maison verte*, *Conversation dans la cathédrale*, *La Tante Julia* et *Le Scribouillard*. Candidat à la présidence du Pérou en 1990, il s'était incliné face au candidat de gauche Alberto Fujimori. Il a depuis abandonné la politique et obtenu la nationalité espagnole — sans renoncer toutefois à sa nationalité péruvienne.

Au nouvel Espace GO

## Les ministres ont disparu, seul le théâtre demeure...

ROBERT LÉVESQUE  
LE DEVOIR

À partir de la feuille blanche et jusqu'au théâtre fin prêt pour qu'on y crée illusions et paroles, il aura fallu quatre ans et six ministres, notait hier Ginette Noisieux en pilotant une visite de son nouvel Espace GO, un espace magnifique, une salle de tous les possibles, qui ouvrira ses portes le 10 janvier 1995 au 4890 du boulevard Saint-Laurent.

Sans gérant de projet, seules à voir à tout et à prendre les décisions dans les contraintes, la directrice artistique Ginette Noisieux, et sa directrice administrative Françoise d'Entremont, ont mené avec l'architecte Eric Gauthier (qui a signé la restauration du Monument National), les Entreprises Gerpro et la firme Trizart pour le concept scénographique, toute l'entreprise sans retard ni dépassement de budget.

Dans le monde du théâtre au Québec, on sait faire avec ce qu'on a, on a une longue pratique de la restriction. «La contrainte du budget — fixé à 4,3 millions \$ — a été une des clefs de la réussite», commentait Ginette Noisieux pour expliquer une série de choix qui ont mené à ce nouvel espace théâtral qui, derrière une architecture de façade qu'on appelle néo-constructiviste, dévoile une superbe salle ouverte, qui est faite de matériaux bruts et mats, sans luxe inutile, créant un vaste espace libre d'une disponibilité totale pour les concepteurs de spectacles.

Depuis quatre ans que Noisieux et D'Entremont bossent pour ce nouveau lieu, ils ont en effet vu les Bacon, Robillard, Frulla, Masse, Beatty et Landry, tous les ministres impliqués, de tous les paliers de gouvernement (y compris Doré à la mairie), quitter la vie politique. Seule Lise Bacon, de ces anciens politiciens, a gardé une filiation avec les filles de GO puisque la sénatrice est maintenant présidente du conseil à Espace GO.

Le public qui fréquentait depuis dix ans la petite salle basse d'une ancienne manufacture de

la rue Clark sera ravi, en ne s'y reconnaissant plus, de pénétrer dans la construction nouvelle qui ressemble à l'ancien GO comme un paquebot ressemble à une goélette. La différence est aussi grande qu'elle le fut lors du passage du Théâtre d'Aujourd'hui de la rue Papineau à la rue Saint-Denis il y a quelques années.

Le Québec a mis 2 500 000 \$ dans le projet, Ottawa y est allé de 1 620 000 \$, et la Ville de Montréal a financé l'achat du terrain qui s'est élevé à 861 000 \$. Espace GO assume une hypothèque de 216 000 \$. Cela est fort beau, et tout est rentré dans les cases, mais Ginette Noisieux reconnaît hier que la pratique du théâtre dans ce nouveau lieu coûtera plus cher que rue Clark. Les directrices d'Espace GO devront convaincre les nouveaux ministres de passage (à Québec il y en a déjà eu deux en deux mois...) qu'une hausse de subvention sera nécessaire. Pour l'instant, à Espace GO, on n'est assuré de fonctionner que jusqu'en juillet 1995. Il faudra mener la bataille de la survie après la bataille de la construction.

André Brassard, dans une entrevue accordée au *Devoir* en août dernier, critiquait la situation qui a vu plusieurs théâtres être rénovés ou reconstruits (Rideau Vert, Théâtre d'Aujourd'hui, Monument National, Carbone 14 et la Veillée) sans que les subventions de fonctionnement ne soient dégelées et revues à la hausse. Brassard disait: «c'est l'industrie de la construction qui est soutenue, pas le théâtre». Ginette Noisieux est consciente de cet état des choses, et elle affirme qu'elle n'a en ce moment aucune certitude quant au sort des futures subventions.

Quant au théâtre que GO entend toujours privilégier, «loin du marketing et sans tomber dans l'engrenage des abonnements», disait Noisieux, il aura les couleurs du répertoire revisité (le premier spectacle nouveau sera un *Marivaux*), de la découverte des nouvelles voix de la francophonie et des coups de cœur. On demeure libre et électrique à l'Espace GO.

Dimanche, le public est invité à visiter ce nouveau théâtre, entre midi et 18 h.



Ginette Noisieux et Françoise d'Entremont dans le hall du nouvel Espace GO.

MUSIQUE

## Trois concerts pour un disque

Musiques à la carte attire de nouveaux publics aux concerts classiques... et aussi des entreprises participantes

MARIE LAURIER  
LE DEVOIR

Le succès remporté la saison dernière par le programme «Musiques à la carte» incite le Conseil québécois de la musique (CQM) à la réciter. Aussi offre-t-on au public la possibilité d'assister à des concerts de musique classique à des prix exceptionnels de janvier à mai 1995, soit la 2e partie de la saison régulière de 25 organismes musicaux. Cinq nouveaux venus se sont joints à la vingtaine de groupes ayant adhéré au programme.

«À la faveur de la première édition de «Musiques à la carte», soulignait hier Andrée Girard, directrice générale du CQM, nous avons pu répertorier 15 % d'une clientèle qui n'était jamais allée à un concert, d'autres se prévalant des avantages que nous offrons.» Ces derniers consistent tout simplement en un abonnement minimum de trois concerts à dix dollars chacun et en prime un disque compact qui regroupe les organismes participants, une façon tout à fait professionnelle de faire connaître et apprécier la richesse et la diversité de chacun d'entre eux.

Il s'agit donc de mesures incitatives douces et agréables, et surtout faciles à administrer. D'ailleurs pour relancer cette promotion, le CQM a reçu l'appui de la librairie Renaud-Bray qui distribuera le disque dans ses quatre succursales sur présentation d'un coupon publié les mardi et samedi dans *Le Devoir* du 1er au 22 décembre. Cette banque de noms servira aussi à un tirage de cadeaux dont les noms des gagnants seront dévoilés le jeudi 22 décembre au cours de l'émission *CBF Bonjour* sur les ondes de Radio-Canada.

Tous les abonnés courent automatiquement la chance de gagner des prix: concerts à l'Orchestre symphonique de Montréal, billets pour l'Opéra de Montréal ou le prochain Festival de Lanaudière, coffrets de disques compacts, livres sur la musique, forfait-concert pour deux au Domaine Forget de Saint-Léonard dans le comté de Charlevoix.

Plusieurs représentants des organismes musicaux avaient tenu hier à assister à cette rencontre de presse animée par le porte-parole du projet, le musicien et compositeur François Dompierre, par la présidente du Conseil, la flûtiste Claire Guimond et l'hôte de cet événement, le libraire Pierre Renaud. Plusieurs ont témoigné des retombées positives du programme ayant suscité l'intérêt de nouveaux publics: l'Ensemble Arion et Idées Heureuses en ont accueilli 200 de plus chacun, le Studio de musique ancienne, 239 précisément, etc. Preuve que la musique classique, ancienne ou contemporaine n'a rien de rebutant pour peu que l'on en facilite l'apprivoisement. Cette année, le jazz et l'art lyrique s'ajoutent à cet éventail déjà impressionnant de nos organismes musicaux.

Formé en 1987, le Conseil québécois de la musique compte plus d'une centaine de membres issus principalement des disciplines de musique classique, mais également des différentes sphères de l'activité musicale comme l'enregistrement, l'édition, l'interprétation, l'éducation, la recherche, la composition, la production et la diffusion de concerts. Il a aussi pour rôle de représenter et d'offrir des services à ses membres: «Musiques à la carte» s'inscrit fort bien dans cet objectif.

BOURGOVISION



PIERRE BOURGOIS

## L'autre télévision

Ce n'est pas de Radio-Québec que je parle quand je parle de «l'autre télévision». C'est plutôt de la télévision publique américaine (PBS) que, contrairement à plusieurs, je trouve généralement passablement ennuyeuse et dépassée. C'est une télévision trop souvent nostalgique où le kitch l'emporte sur le bon goût, où le souvenir est, semble-t-il, critère de qualité. Pour tout vous dire, il est assez rare que je m'attarde à y regarder une émission entière. Puis, soudain, c'est le bonheur. Cette semaine il m'est arrivé un de ces bonheurs-là quand je suis tombé par hasard sur un documentaire qui mettait en vedette le grand chef d'orchestre Georg Solti qui dispensait, dans la joie, un cours de direction à un jeune chef impressionné et ahuri.

On nous mettait en présence du professeur parfait. Compétent, vivant, hilare, vibrant, passionné, attentif, généreux jusqu'à la prodigalité, Solti s'emparait littéralement de son jeune élève pour le transformer, en moins de temps qu'il n'en faut pour le dire, d'apprenti en maître accompli. Ce dernier avait peine à contenir son éblouissement. Il n'en revenait tout simplement pas de se retrouver ainsi entre les mains du maître et, quand il ne manifestait pas sa joie, c'était pour soupirer d'impuissance devant l'immensité de la tâche qui l'attendait.

Il s'agissait d'un exercice en apparence fort simple: Solti montrait au jeune homme comment il fallait diriger le *Don Juan* de Richard Strauss. Et, dès le début, il avait cette remarque: «Strauss, ça sonne. Même quand on le joue mal, ça sonne quand même. Mais il faut que ça sonne bien. C'est là tout le défi.»

Les membres de l'orchestre, manifestement, partageaient la joie de leur jeune chef. C'est que la joie de Solti était contagieuse et la réalisation, très proche des émotions, nous permettait à notre tour de le ressentir à la maison. Quel beau spectacle, quelle belle expérience. J'en étais à souhaiter de voir Solti lui-même diriger l'orchestre pour entendre comment ça «sonnait» vraiment quand le réalisateur eut la bonne idée de combler immédiatement mon désir. Une émission si exemplaire, vous dis-je, que j'y restai accroché jusqu'à la fin.

Mais, l'émission terminée, ma joie retomba rapidement. C'est que je me rendis compte soudain à quel point

notre télévision, publique aussi bien que privée, fait la part congrue à la musique classique alors que, autrefois, elle ne nous en privait pas.

Je suis un tenant de la télévision populaire, faite pour les majorités. Je ne dispute pas nos télévisions là-dessus. Pourtant, il m'arrive de penser que trop c'est trop et que les majorités ne seraient sans doute pas trop scandalisées si, de temps en temps, on laissait un peu de temps aux minorités.

On sait que, il y a des années, Radio-Canada surtout nous a présenté des émissions de musique classique de qualité remarquable. Des émissions pour «minoritaires» bien sûr mais qui rejoignaient quand même, bon an mal an, quelques centaines de milliers de spectateurs. Des minorités assez imposantes pour mériter qu'on leur réservât un créneau dans une production qui, par ailleurs, restait dominée par les cotes d'écoute. Mais le créneau a disparu. Il reste quelques petits bouts d'émission, ici et là, présentés plutôt froidement, sans relief et sans beaucoup d'enthousiasme.

Je le déplorais encore plus vivement après avoir vu le miracle Solti. Et je le déplore d'autant plus que je n'entends plus, à la radio comme à la télévision, que le rock des chansons, le rock des publicités, le rock des génériques, le rock des présentations, le rock, le rock, le rock.

J'aime le rock. Mais j'aime aussi autre chose. On dit que les jeunes n'aiment que le rock et je me demande comment ils pourraient aimer autre chose quand on ne leur présente que ce qu'ils connaissent déjà et que, même gavés, ils demeurent insatiables. N'y a-t-il pas un profond mépris des jeunes dans cette attitude? Ne les méprise-t-on pas quand on les croit bien incapables d'apprécier autre chose? Et s'il se trouvait, parmi eux, une grosse minorité à souhaiter entendre autre chose que Soundgarden ou Nirvana...

On oublie trop facilement qu'une émission de télévision qui ne rejoint que 200 000 personnes «remplit» quatre fois le stade, vingt fois le Forum et soixante-dix fois le Saint-Denis. Ça finit par faire du monde à la messe, non? Mais on a sans doute oublié, quelque part, qu'un orchestre symphonique qui joue *Le Sacre du printemps*, ça «drive» pas mal plus que trois guitares électriques amplifiées jusqu'à la distortion. J'aime le rock mais Mozart c'est pas si mal non plus, vous ne pensez pas?

**UN BONHEUR N'ARRIVE JAMAIS SEUL!**

**RENAUD-BRAY**

**MAINTENANT 4 SUCCURSALES**

Avenue du Parc 276-7651 5117, avenue du Parc, coin Laurier de 9h à minuit	Côte-des-Neiges 342-1515 5219, chemin de la Côte-des-Neiges de 8h à minuit
Saint-Denis 499-3636 4301, Saint-Denis, coin Rachel de 10h à minuit	Peel 287-1011 1474, Peel, coin Maisonneuve de 8h à 22h

**7 JOURS PAR SEMAINE**

**Un répertoire à l'épreuve du temps...**

<b>Janis Joplin's</b> Rég. 16, <sup>99</sup> 13, <sup>98</sup>	<b>Pink Floyd Animals</b> Rég. 16, <sup>99</sup> 13, <sup>98</sup>
<b>Bob Dylan's</b> Rég. 16, <sup>99</sup> 13, <sup>98</sup>	<b>LEONARD COHEN</b> Rég. 16, <sup>99</sup> 13, <sup>98</sup>
<b>Miles Davis</b> Rég. 16, <sup>99</sup> 13, <sup>98</sup>	<b>Sade Promise</b> Rég. 16, <sup>99</sup> 13, <sup>98</sup>